



L'AVENIR DU NORD

1897-1933

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

EXISTANT DEPUIS PLUS DE TRENTE-SIX ANS.

1897-1933

"LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME; NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU SAINT-LAURENT" (Benjamin Sulte)

ABONNEMENT: \$2.00 par année.

Publié par la Cie de Publication de St-Jérôme Ltée.

SAINT-JEROME, P. QUÉ.

OENIER

Directeur politique: Honorable JULES-ED. PREVOST

HENRI GAREAU, Président

Secrétaire de la Rédaction: ANDRÉ MAGNANT

TRENTE-SEPTIEME ANNEE; NUMERO 43.

JOURNAL HEBDOMADAIRE — CINQ SOUS LE NUMERO.



LABELLE

VENDREDI, 27 OCTOBRE 1933.

L'UNIVERSITE DE MONTREAL

II

Dans notre article précédent nous avons, croyons-nous, mis en relief le ton regrettable adopté par Le Soleil pour aborder la question de l'Université de Montréal, dénoncé les insinuations par lesquelles ce confrère, que nous estimons, s'est exposé à ressusciter des potins qui tiennent de la calomnie, fait ressortir enfin l'innocuité de ses conclusions où nous avons vainement cherché quelque suggestion propre à élucider quelque chose ou à élucider le problème complexe et délicat que constitue l'impasse dans laquelle se trouve présentement l'Université française de la métropole du Canada. Nous nous réservons de démontrer, dans un article subséquent, ce que nous avons appelé l'inconscience du journal québécois. C'est ce que nous allons tenter d'établir aujourd'hui.

Notre but n'est pas d'engager une polémique avec un confrère dont nous partageons, le plus souvent, les opinions. Nous sommes plutôt guidés par le désir de combattre les préjugés qui ont été soulevés sur cet article, dans des milieux insuffisamment renseignés. Nous voudrions également convaincre Le Soleil lui-même de modifier son attitude à l'endroit d'une institution qui n'est pas montréalaise mais avant tout nationale.

Pour retracer ce que nous croyons être le plus bel exemple de contradiction du Soleil, force nous est de remonter, tout d'abord, à une affaire qui n'est pas encore très vieille. Nous voulons parler de la fusion des banques Nationale et Hochelaga et du rôle qu'a joué le gouvernement de la province en cette occurrence.

La Banque Nationale avait son siège social à Québec même. Ses administrateurs étaient, pour la plupart, des hommes d'affaires éminents de la capitale. Il advint cependant qu'à la suite d'opérations risquées ou, mieux, désastreuses cette institution se vit un jour en péril. Sa disparition s'imposait même avec une telle évidence que le gouvernement dut intervenir. L'intérêt public l'exigeait. Il ne faut pas oublier qu'une partie importante de la population, surtout depuis Québec jusqu'à Gaspé, s'était en quelque sorte vue forcée de traiter avec la Banque Nationale, étant donnée l'absence presque totale de toute concurrence bancaire dans ce territoire. C'était là la question principale et c'est à cet aspect du problème que le gouvernement accorda, avec raison, le plus d'importance. De quel secours pouvait bien être la double responsabilité des actionnaires? L'heure ne se prêtait pas davantage à des investigations qui auraient pu être éclairées par un public toujours curieux et déterminé d'une manière plus précise les responsabilités des directeurs, mais n'aurait été d'aucune utilité pour résoudre le problème, c'est-à-dire sauver la banque.

Aussi bien le gouvernement n'hésita-t-il pas. Il avança, du coup, quinze millions de dollars à la Banque Hochelaga pour que celle-ci consentît à absorber la Banque Nationale. Nous avons, dans le temps, approuvé cette mesure. Elle sauvegardait en premier lieu les intérêts matériels d'un nombre considérable de nos concitoyens. Elle rétablissait la confiance du public dans une banque française, qui avait en ses heures de prospérité, et contribuait à assurer le développement et le bon fonctionnement d'une autre banque française dont le crédit devenait, par cette avance, assez solide pour sauver celui de la première. Le rang qu'occupe présentement la Banque Canadienne Nationale parmi les institutions financières du pays illustre mieux que tous les discours la sagesse de la décision de nos gouvernements, à cette époque.

Les autres banques du pays ne se plainquirent pas, que nous sachions, de l'aide reçue par une institution rivale. Les administrateurs de la banque défunte ne laissèrent pas, dans cette aventure, leur réputation d'hommes d'affaires habiles et compétents. Quelques-uns d'entre eux furent même admis à siéger au conseil d'administration de la nouvelle banque. Les actionnaires de la Banque Nationale, dont les titres valaient, au moment de la fusion, tout au plus zéro, ont vu dans la suite leurs certificats d'actions s'apprécier considérablement. Et nous ne sachions pas que ceci ait fait de tort à personne.

Or tout ce que nous venons de dire, Le Soleil l'a dit bien avant nous et beaucoup mieux que nous. Nous nous sommes même complu, dans le temps, à lire les articles sensés et vigoureux au cours desquels Le Soleil plaidait avec force la cause du gouvernement. Et nous ne pouvions nous empêcher de voir toute la contradiction qui existe entre son attitude passée à l'endroit de la Banque Nationale et celle qu'il assume aujourd'hui à l'endroit de l'Université de Montréal.

Nous partons du principe que l'Université de Montréal est une institution nationale dont l'existence et le maintien sont autrement plus importants que ne l'était, au moment où elle périssait, le sauvetage de la Banque Nationale. Pour notre part, nous estimons — et, sur ce point, notre opinion est celle d'un très grand nombre de personnes auxquelles on reconnaît quelque intelligence — nous estimons, disons-nous, que l'ampleur et l'importance du problème universitaire, sous quelque angle qu'on l'envisage, dépassent de cent coudées sinon davantage tout autre problème d'ordre économique ou administratif. Ce dont il faut se souvenir, c'est que la supériorité intellectuelle et morale du groupe ethnique et religieux auquel nous appartenons exige que la vie de l'Université de Montréal soit assurée et reprenne son cours normal. A cette fin, tous les concours sont nécessaires et principalement celui du gouvernement. D'ailleurs nous sommes convaincus que nos représentants ne pensent pas autrement que nous. Leurs hésitations, s'ils en ont, ne proviennent pas de leur indifférence à l'endroit de notre grande institution en détresse, mais bien plutôt des difficultés budgétaires qu'ils ont à surmonter dans tous les domaines.

Au reste, si l'attitude du Soleil devait être admise, il nous faudrait désavouer ce que le gouvernement provincial a fait jusqu'ici pour l'Université de Montréal et les autres universités de la province.

Nous pourrions, si nous le voulions, citer d'autres cas où le gouvernement a été engagé, avec raison, le crédit de la province sans encourir pour cela les foudres du Soleil. Nous croyons cependant que le cas de la Banque Nationale suffit à démontrer comme quoi il est parfois facile d'avoir deux poids et deux mesures pour juger d'une seule et même chose, selon qu'elle se passe à Montréal ou à Québec. Le Soleil nous avait pourtant habitués à plus de logique et surtout à plus de justice.

Pierre AUBUT

(A suivre)

PROJET DE ROUTE DIRECTE MONTREAL-ABITIBI

MONTREAL-ABITIBI

Nous lisons dans le Bulletin officiel du ministère de la voirie:

"Le département de la voirie étudie actuellement un important projet dont l'exécution compléterait le réseau routier de la province en établissant des communications directes exclusivement provinciales entre toutes les régions du Québec. Il s'agit d'un projet de route entre Montréal et l'Abitibi.

"Actuellement, pour aller par exemple de Montréal à Amos, chef-lieu de l'Abitibi, il est nécessaire de faire un immense détour par les routes de l'Ontario, le chemin le plus direct et le plus court comprenant les routes suivantes: de Montréal à Pembroke par la route No 8; de Pembroke à North Bay et de North Bay à New Liskeard par les routes ontariennes;

de New Liskeard à Notre-Dame-du-Nord par un chemin de raccourcement interprovincial; et de Notre-Dame-du-Nord à Amos par les routes No 46 et No 45. La distance totale est de 654 milles.

"La construction d'une route directe entre Amos et Montréal raccourcirait de 234 milles la distance à parcourir entre ces deux villes, c'est-à-dire que la route projetée n'aurait qu'environ 420 milles de longueur totale. Suivant le projet à l'étude, le tracé de cette route suivrait la route No 11 de Montréal à Mont-Lauron, et, de cet endroit, se dirigerait vers Senneville en traversant les forêts du plateau laurentien. De Senneville à Amos, le tracé suivrait ensuite la route No 45.

"Cette route offrirait de nombreux avantages, car, en outre de créer un lien direct entre les centres miniers, d'une part, et les régions de colonisation, d'autre part, et la métropole du Canada, elle ouvrirait aux touristes une région de chasse et de pêche dont on ne peut encore estimer toute la richesse. En effet, cette immense section de

LE CENTENAIRE DU CURE LABELLE

Il y aura cent ans le 24 novembre 1933 que le curé Labelle naissait à Sainte-Rose, de Laval.

Le cercle d'étude Labelle, composé de jeunes citoyens de Sainte-Rose, a décidé de célébrer ce centenaire. Grâce à leur initiative, secondée par le conseil municipal de Sainte-Rose et le conseil municipal du comté de Laval, des fêtes auront lieu les 28 et 29 octobre, pour commémorer le centenaire de la naissance du curé Labelle. Le cercle Labelle a obtenu du ministre de la voirie que la nouvelle route qui va de Cartierville à Sainte-Rose, porte le nom d'un curé Labelle. Samedi prochain, le 28 du courant, l'honorable J.-E. Perrault inaugurerait le "boulevard du curé Labelle", à 11.30 heures du matin. La bénédiction de la route sera faite par Mgr Papineau, évêque de Joliette. Après la cérémonie, le ministre de la voirie sera l'hôte d'honneur à un déjeuner qui sera servi au Château de Sainte-Rose. Le ministre sera accompagné de son collègue l'honorable Athanase David, de M. J.-L. Boulanger, sous-ministre de la voirie, Alphonse Paradis, ingénieur en chef du ministère, Joseph Filion, député de Laval.

Le lendemain, dimanche 29 octobre, il y aura à Sainte-Rose une messe pontificale, à 9.30 heures, banquet et, dans l'après-midi, dévoilement d'une plaque que la Commission des monuments historiques placera à l'endroit où s'élevait la maison natale du curé Labelle.

Nous félicitons chaleureusement le cercle Labelle d'avoir en l'idée de célébrer ce centenaire.

La mémoire du curé Labelle, prêtre patriote et homme d'action clairvoyant, doit rester vivace dans la nouvelle génération.

Il y a neuf ans, on inaugura à Saint-Jérôme un monument au curé Labelle et, en 1930, un comité de citoyens de notre ville faisait écrire par M. l'abbé Elie-J. Auclair, une vie du curé Labelle. Les jérômains ont prouvé qu'ils restaient fidèles au souvenir de cet illustre compatriote qui fut leur curé de 1868 à 1891. Saint-Jérôme lui doit son rapide élan vers la prospérité. C'est ici, comme le rappelle l'inscription gravée sur le socle de son monument, qu'il prêcha sa croisade en faveur de la colonisation.

Il est heureux et convenable que les citoyens de Sainte-Rose célèbrent à leur tour, la mémoire de cet homme remarquable qui a vu le jour chez eux, il y a déjà cent ans.

Nous nous réjouissons aussi de voir le ministre de la voirie donner le nom du curé Labelle à la route magnifique qui de Montréal se dirige vers Sainte-Rose et le nord que le curé Labelle a, pour ainsi dire, découvert, fait connaître et ouvert au progrès. C'est toute la route, de Montréal à Mont-Laurier, qui devrait porter le nom du curé Labelle. Nous en formulons ici le souhait.

Mais toutes ces manifestations qui attestent que le souvenir du curé Labelle loin d'être mort est encore bien vivace parmi nous, quarante ans après sa mort, ne suffisent pas. Un devoir plus grand s'impose à nous, c'est celui de nous inspirer de sa pensée.

Ce n'est pas tout de nous souvenir de l'œuvre d'un patriote, il faut surtout s'efforcer de la continuer. Les générations nouvelles, comme celle d'hier, doivent non seulement connaître un tel homme d'action et rester attachées à son souvenir, mais il convient surtout qu'elles s'imprègnent de son esprit clairvoyant, qu'elles méditent les motifs qui l'ont fait agir et deviennent, comme lui, ardentes, convaincues et tenaces dans l'action.

Qu'on nous permette de répéter ici ce que nous écrivions un jour en parlant du patriotisme éclairé et pratique que nous devons puiser dans les leçons du passé.

"Les problèmes qui sollicitent l'attention des Canadiens, aujourd'hui, ont été envisagés par le curé Labelle qui voyait loin parce qu'il regardait de haut l'avenir de notre pays.

La colonisation fut sans doute sa grande préoccupation et il ne perdit jamais de vue sa devise: "Emparons-nous du sol". Cependant, tous nos autres problèmes nationaux furent étudiés par lui. C'est peut-être que nous sommes subordonnés au but capital qui assure non seulement notre prospérité mais même notre existence: la possession du sol.

Ceux qui connaissent la vie du curé Labelle savent qu'aucune question nationale n'a échappé à son attention. Cet homme d'Etat a vu et prévu tout ce qu'il fallait à notre pays pour se développer et grandir. Les preuves abondent qui le démontrent. Le curé Labelle est connu comme homme d'action; on sait qu'il a ouvert de vastes régions à la colonisation, à l'industrie, au tourisme; qu'il a fondé soixante villages, assuré la construction de chemins de fer, etc. Mais ce qui permet à ce simple curé de campagne d'accomplir de si grandes choses, c'est son inspiration patriotique, sa vision géniale de l'avenir, la pensée féconde et lumineuse.

Le curé Labelle fut un homme à idées, un penseur.

Faisons comme lui; soyons des patriotes éclairés, des Canadiens aux vues larges, des Canadiens-français fidèles à eux-mêmes, des hommes prévoyants qui mettent la possession du sol à la base de leur système économique, des esprits libres, dégagés de tout préjugé, fruit de l'ignorance ou du fanatisme.

Efforçons-nous de faire passer dans notre mentalité, ou mieux dans notre cœur, la pensée, l'esprit du curé Labelle, de ce penseur profond doublé d'un homme de foi robuste et d'action féconde.

C'est encore la meilleure manière d'honorer sa mémoire.

JEP

LES CANADIENS N'ONT PLUS CONFIANCE EN BENNETT

Trois élections complémentaires pour le parlement fédéral viennent d'avoir lieu dans trois provinces différentes. Les trois candidats libéraux ont été élus.

Dans Restigouche-Madawaska (N.B.), M. Cormier, conservateur, avait été élu, en 1930, par une majorité de 548 voix. M. Michaud, libéral, vient de l'emporter par une pluralité de plus de six mille voix.

Dans Yamaska, (Québec), M. Bocher, libéral, élu en 1930 par un vote de majorité, vient d'être réélu par une majorité de plus de cent voix.

Dans Mackenzie (Saskatchewan), où il y avait quatre candidats, M. Mac Millan, libéral, sort victorieux, battant le candidat socialiste de la C.C.F. par une très forte majorité. M. Edgar, conservateur, reste sur le carreau, le plus faible des candidats en lice.

C'est donc le triomphe du parti libéral sur toute la ligne.

Dans ces trois verdicts rendus par les électeurs de trois comtés situés à l'est, au centre et à l'ouest du Canada, et qui suivent de près la victoire des libéraux dans la Nouvelle-Ecosse, il faut voir la force des idées libérales aussi bien que l'impopularité du parti conservateur.

Il n'y a là rien qui doive surprendre. Le peuple a perdu confiance dans le gouvernement Bennett qui a été porté au pouvoir, il y a trois ans, grâce à de fausses représentations et à un programme qu'il n'a pas réalisé.

M. Bennett et ses partisans n'ont pas ménagé la bonne foi naïve des électeurs, quand il leur ont promis la prospérité en 1930. Les électeurs, à leur tour, ne les ménagent pas quand ils en ont la chance. Le gouvernement conservateur d'Ottawa a soumis la confiance du peuple canadien à des épreuves répétées. Ce furent les élections générales au cours desquelles M. Bennett a promis du travail à tous les ouvriers, du bien-être à tout le monde depuis les fermiers jusqu'aux professionnels en passant par toutes les catégories de négociants et d'industriels. Puis ce furent les sessions parlementaires spéciales qui devaient raffermir l'assiette de la production, des échanges commerciaux et des impôts. Ensuite ce furent les "conférences" d'Ottawa et de Londres qui devaient restaurer notre commerce d'une façon merveilleuse. De toute cette politique d'esbrouffe, le peuple canadien est désabusé et désemparé, puisque les choses vont de mal en pis.

M. Bennett a trompé l'opinion publique et même son propre parti. La victoire a déjà même les vainqueurs de 1930. Les gouvernements, qui ont succédé à l'administration libérale, ont trahi leurs engagements. Leur politique a dupé les citoyens qui, un moment, avaient cru en eux et qui se sont réveillés, un beau matin, après le changement de gouvernement, dans une situation pire que celle de la veille, entourés de belles promesses inexécutées, d'espérances brisées.

"PATER MEUS AGRICOLA"

La ville et le diocèse de Saint-Boniface sont en liesse aujourd'hui: son Excellence Mgr Emile Yelle, le nouvel archevêque coadjuteur, fait son entrée dans la vieille cité archiepiscopale plus que centenaire, où il vient prêter main-forte au vénérable Mgr Bélieux.

Nous nous rappelons tous le concert d'éloges qui s'éleva dans l'Est lorsque le choix du Souverain Pontife se porta sur ce prêtre de quarante ans, peu connu du grand public, mais que la confiance de ses supérieurs avait placé jeune à l'un des postes les plus importants. Les échos des inoubliables fêtes du sacre, dans l'histoire de l'église de Notre-Dame de Montréal, résonnent encore au milieu de nous.

Personne n'a pu lire sans émotion les paroles par lesquelles le nouvel archevêque exprimait sa reconnaissance, non seulement aux dignitaires ecclésiastiques qui venaient de l'élever à l'épiscopat, mais encore à tous ceux, — parents, maîtres, prêtres, — à qui il devait son éducation première et l'orientation vers le sacerdoce.

Cette allocution nous a révélé quelles hautes qualités du cœur Son Excellence joint aux qualités de l'intelligence. Elle nous a fait comprendre aussi les liens chers et les amitiés précieuses qui rendent plus méritoire la sacrifice de l'éloignement du pays natal. Nous y avons admiré comment, sans être jamais venu à Saint-Boniface, Mgr Yelle en a déjà pénétré l'histoire intime, "une histoire remplie de zèle héroïque, de charité apostolique, de combats miraculeux où les blessés ne sont pas des vaincus."

Mgr l'archevêque coadjuteur a terminé par ces mots qui ont produit une grande impression sur ses auditeurs:

"De mon passé et de mon avenir, j'ai voulu mettre la synthèse dans mes armoiries et ma devise. D'une origine humble mais dont je suis très fier: depuis sept générations mes ancêtres labourent le sol canadien; d'une famille religieuse à qui je dois tout ce que je suis comme prêtre, j'irai sous l'égide de Marie vers les plaines de l'Ouest où s'épanouissent comme autotrois sous le regard du Maître les moissons blanchissantes; j'irai travailler à la moisson des âmes dans un sentiment de filiale confiance en Celui qui est le Maître du champ de culture, le céleste vigneron de qui dépendent et le travail du sèmeur et la croissance de la moisson..."

Tout commentaire ne saurait qu'affaiblir cette fièvre et noble déclaration. Mgr Yelle a choisi comme devise le mot de Jésus: "Pater meus agricola." Ses armoiries, très simples, portent le Maria de Saint-Sulpice et une gerbe de blé.

La paroisse rurale a toujours été pour le Canada français la grande réserve de forces spirituelles. C'est de là que sont sortis presque tous nos chefs, ecclésiastiques aussi bien que politiques et intellectuels; mais ce n'est que tout récemment, peut-on dire, — et sous la pression de la crise actuelle, — que l'on se reprend à voir dans la fidélité au sol l'une des garanties de notre survivance nationale et de notre restauration économique. Le problème agricole, tel qu'il se présente aujourd'hui, intéresse au plus haut point notre vie religieuse et sociale. Cette dernière ne peut se développer, même simplement se maintenir, si notre peuple, en grande majorité vivant du travail de la terre, ne réussit pas à tirer une rémunération suffisante du fruit de son labeur. Aussi, prêtres et évêques comprennent-ils que leurs efforts doivent s'unir à ceux des autorités civiles et à toutes les bonnes volontés pour combattre le malaise dont nous souffrons.

Son Excellence Mgr Bélieux fut le premier, croyons-nous, dans la hiérarchie épiscopale, à porter une attention sympathique aux travaux et à l'économie générale de la ferme. Ce la remonte à plusieurs années déjà. Ses études et ses observations l'avaient conduit à voir un danger sérieux dans la méthode de culture surannée des Franco-Manitobains. Il mit tout en œuvre pour les éclairer et eut la consolation de voir son initiative couronnée d'un certain succès. Quelques-uns s'étonnaient parfois de le voir adresser beaucoup d'importance à des questions d'ordre purement matériel. Sa réponse était exacte: celle qui paraît toute naturelle aujourd'hui: pour vivre et progresser, la religion a besoin de s'appuyer sur une population qui jouit d'un minimum d'aisance et de stabilité; si nos cultivateurs se ruinent, notre vie religieuse et nationale sera la première à en souffrir.

La Providence est bonne pour le diocèse de Saint-Boniface: à son archevêque fervent ami de la terre, que les forces ont trahi, elle envoie un jeune coadjuteur en pleine communion d'idées avec lui, — dont le père est un agriculteur, et qui s'en fait gloire. Au nom de la ville et du diocèse, la Liberté souhaite la plus cordiale bienvenue à Son Excellence Mgr Emile Yelle, archevêque d'Archievêque et coadjuteur de Saint-Boniface.

Donatien FREMONT (La Liberté)

TRAVAIL ET CAPITAL

Sous ce titre, le Journal, de Paris, faisait, il y a quelque temps, les réflexions suivantes:

"La crise dont les effets se font sentir dans le monde entier a amené les industriels à réduire assez sensiblement la durée des journées de travail. Il s'en est suivi un amoindrissement proportionnel des gains de la classe ouvrière dont le pouvoir d'achat ainsi diminué n'a pas pu contribuer à l'aggravation de la situation, sans amener du reste de fléchissement intéressant dans le prix des produits nécessaires à l'existence.

"Ceci posé, comment concevoir le programme d'abaissement des prix de ces produits avec la diminution des heures de travail comportant le même salaire qu'aparavant? On ne paraît pas avoir trouvé de ce côté une solution acceptable de nature à remédier aux difficultés actuelles nées de la surproduction et du machinisme intégral.

"Une première vue, évidemment, on doit souhaiter que le "standard of life" des travailleurs soit constamment en progression et que soit continué l'amélioration de la situation des masses que l'on peut observer de génération en génération; mais il est évident que le problème n'apparaît pas aussi facile à résoudre que l'on croit, car ce désir a entraîné le monde entier dans la voie d'un machinisme en outrance dont le seul résultat a été un chômage intensif dans les pays surindustrialisés et une surcharge excessive de capitaux investis.

"Du reste, la vie moderne, orientée comme elle l'est vers une mécanisation en perpétuelle évolution, nécessite de plus en plus le renouvellement du matériel dont l'usure normale n'est rien en comparaison avec l'arrivage sur le marché de moyens de production toujours plus perfectionnés. On tourne donc dans un cercle vicieux du fait que le génie humain crée de nouvelles machines tendant à faire baisser le prix de revient, alors que les anciennes n'ont pu encore être amorties. La logique eût voulu que les progrès mécaniques remplaçaient uniquement le manque de main-d'œuvre dont la guerre a privé le marché, mais le progrès va vite et la destruction des vies humaines et des richesses durant la guerre n'a pas permis à l'économie générale d'assimiler aussi rapidement ses conquêtes scientifiques. Dans la vie courante on peine plus au lendemain des grandes calamités domestiques; on tend, par un labeur acharné, à reconstituer le capital perdu; ce qui est vrai dans le privé ne le serait-il point dans le cycle économique? C'est peut-être à la méconnaissance de ce principe que l'on doit une grosse part du déréglément observé sur la surface du globe, car aucun pays n'a échappé au malaise.

"L'intérêt bien compris de la classe ouvrière reste donc attaché à la baisse des prix de revient, car le marché du travail est en fonction de la possibilité d'économie des marchandises fabriquées, et au problème du prix de revient vient encore s'ajouter celui des amortissements et aussi celui du retour à une saine compréhension des choses que l'illusion de l'enrichissement d'après-guerre avait contribué à faire perdre de vue. L'absence de prix intérieurs supérieurs à ceux pratiqués au dehors pose un redoutable dilemme: renoncer à l'exportation ou engager le budget dans des voies catastrophiques.

"L'abaissement de la durée du travail ne répond donc pas à une nécessité économique, car elle ne saurait soulager le chômage, en ce sens que les

riens dans la méthode de culture surannée des Franco-Manitobains. Il mit tout en œuvre pour les éclairer et eut la consolation de voir son initiative couronnée d'un certain succès. Quelques-uns s'étonnaient parfois de le voir adresser beaucoup d'importance à des questions d'ordre purement matériel. Sa réponse était exacte: celle qui paraît toute naturelle aujourd'hui: pour vivre et progresser, la religion a besoin de s'appuyer sur une population qui jouit d'un minimum d'aisance et de stabilité; si nos cultivateurs se ruinent, notre vie religieuse et nationale sera la première à en souffrir.

La Providence est bonne pour le diocèse de Saint-Boniface: à son archevêque fervent ami de la terre, que les forces ont trahi, elle envoie un jeune coadjuteur en pleine communion d'idées avec lui, — dont le père est un agriculteur, et qui s'en fait gloire. Au nom de la ville et du diocèse, la Liberté souhaite la plus cordiale bienvenue à Son Excellence Mgr Emile Yelle, archevêque d'Archievêque et coadjuteur de Saint-Boniface.

Donatien FREMONT (La Liberté)

travailleurs n'ont pas de capacités d'action interchangeables; d'autre part, le fait de limiter la mesure à l'Europe constitue un danger dont il est même malaisé d'évaluer les conséquences."

MELI-MELO

UN MILLIARDAIRE CHINOIS

Le maréchal Tchang Tso Liang, qui s'est rendu en Europe après la victoire des Japonais en Mongolie, a parcouru plusieurs pays. Il s'est rendu en France, où on a pensé qu'il se fixerait définitivement, puis en Italie, qu'il a semblé préférer, puis ailleurs. On s'épouse en conjectures... pendant que le maréchal voyage.

C'est l'un des hommes les plus riches du monde. On prétend qu'il est, sur ce terrain, l'égal des milliardaires américains. Mais il est resté très simple d'allure et de goût.

— L'apprêtissage de la fortune est le plus dur de tous, confiait-il récemment à un de nos confrères anglais. Règle générale, ceux qui ont l'habitude de la fortune, autrement dit les vrais riches, font fi de l'ostentation. Aussi bien la masse aperçoit-elle à peine leur luxe, volontairement discret, et n'entretient-elle, à leur endroit, qu'une convoitise plutôt pacifique.

Ce qui exaspère la foule, la blesse ou l'irrite, c'est l'étalage impudent et provoquant que font de leur richesse ceux qui viennent d'y accéder: les parvenus. Et ce qui l'exaspère encore davantage, c'est le tapage des faux-riches qui vivent d'expédients et dont on dit communément, non sans raison, "qu'ils veulent pêter plus haut que le trou". Qui n'en connaît?... — J. C.

DANS LA COLOMBIE ANGLAISE

Il y aura très prochainement des élections provinciales dans la Colombie Anglaise. 219 candidats sont en présence et ne représentent pas moins que sept partis ou groupes politiques. Et la Législature ne compte que quarante-sept sièges.

Le parti conservateur n'en même pas large dans cette lutte puisqu'aucun candidat ne se présente sous cette étiquette. Les partisans du gouvernement Tolmie, qui est conservateur, se présentent comme "unionistes" et ne sont que 13. Les autres candidats sont les suivants: libéraux 47; indépendants, 77; C.C.F., 54; Fronts-Unis, 19; travaillistes, 5; socialistes, 4.

EN FRANCE

Le cabinet Daladier a été défait sur une question de budget. Les socialistes lui ont retiré leur appui. Albert Sarrant a formé un nouveau ministère dont font partie MM. Daladier, Bonecourt, Barthou, Bonnet, Chautemps, de Monzie.

LA SESSION DE QUEBEC

La prochaine session de la Législature de Québec s'ouvrira le mardi 9 janvier prochain.

PROCHAINES ELECTIONS COMPLEMENTAIRES

Les élections complémentaires qui doivent avoir lieu dans les comtés de Nicolet et de Wolfe, pour la Législature de Québec, sont fixées au 14 novembre. L'appel nominal des candidats se fera le 7.

"LES ANNALES"

La Science de la Guerre à l'Ecole Primaire allemande: titre d'un article sensationnel paru dans les Annales de cette semaine et qui démontre, exemples à l'appui, la façon dont nos voisins éduquent les jeunes Allemands! Il faut absolument connaître ce document. Dans le même numéro, Henri-Robert, Victories Sardon, Pierre Bost, Hervé Lauwick, Gérard Bauré, Yvonne Sarcey, et une enquête retentissante de Paul Allard. Partout: 2 francs.

PENSEES

L'on se repent rarement de parler peu, très souvent de trop parler; maxime usée et triviale que tout le monde sait et que tout le monde ne pratique pas. — La Bruyère.

La satisfaction que l'on tire de la vengeance ne dure qu'un moment, mais celle qu'on tire de la clémence est éternelle. — Henri IV.

CHRONIQUE

PREMIERE NEIGE

La veille de la première tempête de neige le temps était lumineux. La journée chaude et ensoleillée avait remis dans nos pensées apaisées tout le charme et l'extase du bel été enfié.

Depuis quelques semaines l'été resplendissant se détachait graduellement du cycle de nos vies ordonnées, comme un beau fruit mûr qui ne tient plus à la branche.

Le jour précédent, sur le côté de la route de la voie ferrée, une vieille femme avait cueilli des framboises rouges et juteuses que nous avions savourées avec délices.

Aussi quel étonnement fut le nôtre quand, à l'aube d'aujourd'hui 24 octobre 1933, nous constatâmes avec stupeur qu'au cours de la nuit les dernières fleurs avaient été pétrifiées par la morsure du froid et qu'aux alentours les haies étaient couvertes de frimas.

Ce matin-là, les feuilles rousses qui faisaient encore un panache aux ormes et aux peupliers n'étaient plus que de pauvres petites choses tordues enveloppées de frimas: des fruits confits hors d'usage.

En quelques heures la grande tisseuse avait changé les tons d'or et de pourpre de son métier pour refaire le paysage automnal.

Durant la matinée, les badauds qui bourraient leur pipe en reniflant le vent — et les nouvelles sensationnelles aux abords du palais de justice — hochant la tête d'un air douteux en voyant "moutonner" les nuages: — "Ça va quimenter l'air qu'on va avoir une bordée de neige," disait un vieil assidu aux audientes de la cour de magistrat.

MARYSE

de la nature. Prodige d'une nuit. Le lendemain, au réveil, on pressentait à travers la blancheur nébuleuse de la pensée engourdie qu'il s'était produit une transformation soudaine dans l'ordre des choses.

La froide royauté blanche commença donc son règne despotique. Elle s'implanterait sur tout le pays laurentien, courbant sous son joug tyrannique les êtres et les choses.

Le lendemain, perfidement, elle s'insinua au cœur de la forêt pour l'envoûter sous son désir furieux dans une étroite mortelle.

Royauté funèbre qui glace d'effroi et fait songer à la grande solitude: yeux clos, lèvres glacées et mains jointes sur un corps inerte et froid.

Son règne se transpose en nous et autour de nous comme une fantastique procession de blancs et silencieux fantômes, tandis que dans l'air glacé des sons vont s'élargissant tel le roulement du vent dans les épinettes.

Au rythme d'une symphonie macabre remplie de résonnances farouches et éplorées succèdera à certains jours une musique tamisée, mélodie en sourdine, qui bercera des sommeils d'enfants aux airs naïfs des cœurs anciens.

Puis tout au-dessus de la monotone routine des jours d'hiver, dans les grandes solitudes laurentiennes, au fond des hameaux et des villages de chez nous, dans les nuits picturales où se déroulent en draperies les aurores boréales, tout l'espace s'emplira de silence.

Il tombera en frissons au fond des âmes en émoi. Il les pénétrera d'une ivresse étouffée.

Hallucinée, comme en un rêve, l'âme vibrante, douloureuse, mais élargie, s'identifiera au prisme blanc où la lumière se joue et se noie, tandis que les souvenirs se cristalliseront jusqu'à ce qu'en nos cœurs "il neige de la joie".

MARYSE

A S.-Jérôme, le 25 oct. 1933.

SOUVENIRS SUR FEU JOS.-J. GRIGNON

Notre vieil ami, Vieux Doc, nous communique deux lettres qu'il recevait, l'hiver dernier, du docteur P.-E. Roehon. Nous publions aujourd'hui la première de ces lettres, en date du 24 janvier, et nous la faisons suivre du petit envoi rimé qui l'accompagnait.

Les souvenirs qu'a laissés le regretlé Jos. Grignon sont innombrables. Les amis qui lui survivent ne se comptent pas davantage. Aussi bien la lettre du Dr Roehon offre-t-elle le double attrait d'évoquer la mémoire de quelqu'un qui nous fut cher et d'être d'un intérêt presque général, à cause du très grand nombre d'amis qui s'attardent avec émotion au souvenir de celui dont il parle. — C. P.-L.

Clarence-Creek, Ont., le 24 janv. 1933. M. le docteur Edmond Grignon, Ste-Agathe-des-Monts, P. Q.

Monsieur et cher confrère, Je viens de relire "En guesant les ours" dans sa troisième édition et j'y ai trouvé un plaisir tout nouveau.

J'ai noté en particulier le bas de page au sujet de votre frère Joseph, autrefois protonotaire de Terrebonne. Laissez-moi vous dire que j'ai pratiqué quelques années à Sainte-Scholastique, dans mon comté natal et où j'avais des amis et des parents.

Je n'ai pas oublié non plus votre frère, lequel était devenu l'un de mes meilleurs amis. Il était en effet poète, musicien, chansonnier, inventeur, etc., etc. Il était l'un des principaux membres de notre "Société de Concerts de Sainte-Scholastique" et c'est lui qui nous fournissait des chansons de genre. J'avais alors la direction de cette société et je me rappelle encore ses chansons, que je faisais interpréter avec son concours.

"Oui, monsieur, oui" — "La p'tite bière d'épinette" — "Plus ça change, plus c'est pareil" — "Le tri-centenaire de Québec" — "Le camp de Laprairie", et combien d'autres!

Je le vois encore récitant ses vers sur "Les voleurs au couvent", pièce un peu satirique sur les personnages officiels de Sainte-Scholastique, mais bien spirituelle et après tout pas méchante.

J'ai même parfois marché sur ses traces et tâté de ce genre: je l'avais pris pour critique et il m'avait fort encouragé à continuer. Je ne l'ai pas fait. Est-ce à cause du changement de milieu?

Mais je n'écris pas cette lettre pour vous parler de moi; mais plutôt pour vous fournir quelques traits concernant votre frère et que vous pourriez peut-être utiliser à l'occasion.

Poète, il l'était au point de s'abandonner complètement qu'il ne voyait et n'entendait plus rien autre chose que ce que lui soufflait sa muse. Un jour, ou plutôt un matin (puisque'il était à peine cinq heures), il était allé faire une marche sur la voie du chemin de fer.

Il s'en revenait vers son domicile, tête basse, suivant son habitude. Levant la tête, à un moment, il voit venir à lui un individu portant sur son épaule un faisceau de bois scié que l'on a pris l'habitude ici de dénommer "paquet de lattes".

Il baisse de nouveau la tête et ne le relève que quelques pas plus loin. L'individu s'est rapproché de lui, venant à sa rencontre, mais il n'a plus son paquet de lattes. "Bonjour, M. Grignon..." — "Bonjour, bonjour, mon vieux..." Et il continue de ruminer sa chanson ou son poème. Arrivé chez lui, il raconte sa promenade à

Dr P.-E. ROCHON

CHOISISSEZ!

Monsieur Bennett, dans son récent discours à Winnipeg, voulut trouver des mots réconfortants pour les jeunes qui entrent dans la carrière:

"Vous aurez pour vous guider, leur dit-il, les leçons d'une époque de glorieuses réalisations et de faillites épouvantables".

Il n'a jamais dit aussi vrai. Les glorieuses réalisations s'accomplissent sous le régime libéral. C'est au compte du régime tory — le sien — qu'il faut inscrire les pires faillites.

La preuve? La voici: Sous le régime libéral, en 1930, notre dette nationale ressortait à \$2,194,000,000. Elle est actuellement de \$2,649,000,000. C'est l'œuvre du régime tory.

Durant les quatre dernières années

Mme Grignon et mentionne sa rencontre avec l'individu aux lattes. Ce n'est qu'à ce moment que la chose le frappe et il s'écrie: "Mais, imbécile que je suis, c'est à moi, et lat-tois-là, et mon individu est un voleur!"

En effet, M. Grignon était alors à construire sa maison à Sainte-Scholastique et les matériaux étaient à portée de la main sur le chantier. Il n'eut en effet qu'à faire quelques pas au-delors pour retrouver son bien caché sous le trottoir...

Inventeur. C'était en 1911. La télégraphie sans fil en était à ses premières applications. Un jour, je le trouve dans son bureau de protonotaire occupé à des expériences: il avait mis en circuit une batterie de piles et une sonnerie électrique; mais, au lieu d'un bouton pour compléter le circuit, ses deux électrodes se terminaient par une aiguille à coudre.

Ses deux aiguilles placées en croix offraient une résistance au courant pour que la sonnerie fonctionnât; mais dès qu'il faisait jaillir une étincelle électrique dans un endroit quelconque de son bureau, la sonnerie "sonnait"; et il suffisait d'un coup de la main sur la table pour arrêter la sonnerie. M. Grignon jubilait et proclamait qu'il avait tout simplement rempli le tube à limaille de Branly.

Musicien. Pas besoin d'insister: il faisait ses chansons "paroles et musique". Et je le vois encore soufflant dans sa contre-basse dans "La Fanfare des Deux-Montagnes". Au piano, son "Bal au marais" était impayable comme musique imitative.

Savez-vous que, même ici, dans l'Ontario français, il est vrai j'ai entendu chanter son "Hourra, frimas..." que le PASSE-TEMPS avait publié.

Je termine en rappelant que lors de ses expériences rivales de Branly, il y avait au Palais de justice un procès où j'étais témoin. Je venais d'essayer les exclamations de votre frère à son bureau quand, pendant le procès, je remarque que son conjoint comme protonotaire (M. Fortier, aujourd'hui à Saint-Jérôme) lisait un journal d'aventure.

C'était, c'est peut-être encore, un amateur passionné de la basse-cour. Alors, ne souvenant des recommandations de votre frère de cultiver son talent pour les musées, j'écrivis les quelques vers que je joins à cette épître par trop longue. On n'a dit que votre frère ne les avait pas goûtés. Si c'est vrai, j'ai un extrême regret d'avoir écrit cela et je vous envoie ces vers pour que vous me disiez si je mérite mon pardon. Vraiment je l'ai fait sans malice.

Pour finir je vous dirai que, quoique plus jeune de quelques années, je suis très étonné comme vous et que peut-être vous avez connu mon frère, aujourd'hui l'abbé Camille Roehon, autrefois curé à Saint-Hippolyte, puis à Saint-Augustin.

Veillez me croire, Votre très sincère confrère, Dr P.-E. ROCHON

LES DEUX PROTONOTAIRES

A l'abri des murs gris du palais de justice A gauche de la porte au sombre frontispice, Il est deux avocats Qui ne pratiquent pas.

Tous les deux autrefois sont entrés dans la lice; Tous les deux maintenant ont quitté l'exercice: Ce sont deux avocats Qui ne pratiquent pas.

Ils ont depuis longtemps fait le grand sacrifice D'abandonner Thémis et tout son bénéfice: Ce sont deux avocats Qui ne pratiquent pas.

Recouverts de leur toge en guise de pelisse, Ils notent gravement les débats de police; Ce sont deux avocats Qui ne pratiquent pas.

Et lorsqu'un avocat leur réclame un service, Cela les met tous deux au comble du supplice: Ce sont deux avocats Qui ne pratiquent pas.

Car depuis bien des ans ils ont fait leur caprice D'une occupation au gré de leur caprice. Ce sont deux avocats Qui ne pratiquent pas.

Dès qu'on leur tend la main, au seuil de l'édifice, Un sourire distrait sur leur bouche s'esquisse: Ce sont deux avocats Qui ne pratiquent pas.

Au milieu d'un procès, l'un dira, sans malice: "Je crois bien qu'en effet l'aiguille est conductrice!" Ce sont deux avocats Qui ne pratiquent pas.

L'autre dira comment on peut, par artifice, De la poule augmenter le pouvoir de matrice! Voilà deux avocats Qui ne pratiquent pas!

Robert de MAUPERTAL

VENTRE AU FOUR

Faisons de la bonne cuisine Elle ne coûte pas plus cher que la mauvaise.

Soupe aux poireaux et aux pommes de terre "à la Maraichère".

Faites revenir dans le beurre vos poireaux éminés avec la même quantité de pommes de terre, coupées de la même façon.

Une fois que vos légumes sont bien revenus au beurre, mouillez avec du bouillon blanc et laissez au feu jusqu'à cuisson parfaite des légumes.

Un quart d'heure avant de servir, ajoutez du vermicelle, quelques feuilles de laitue coupées en julienne ainsi que des feuilles d'épinards coupées de la même façon.

Pour servir votre potage, garnissez de cerfeuil.

Croûtes aux Huîtres

(Pour 5 personnes). — Coupez des tranches de pain en formes carrées ayant 1/2 pouce d'épaisseur, faites-les frire dans le beurre des deux côtés, quand elles sont égoutées, enlevez la mie, il reste donc la croûte en forme de cadre.

Faites blanchir 2 douzaines d'huîtres, que vous aurez au préalable détachées de leurs coquilles, parez-les et coupez la chair en petits dés.

Faites une sauce brune dans laquelle vous mettez les huîtres en y ajoutant des filets d'anchois hachés.

Quand la sauce est réduite, retirez-la du feu, prenez l'appareil pour remplir vos croûtes que vous saupoudrez avec du parmesan. Mettez un peu de beurre fondu sur vos croûtes et faites gratiner sous le gaz.

Dressez vos croûtes sur une serviette et servez.

Blaquette de lapin

(Pour 6 personnes). — Coupez en morceaux un lapin, mettez-les dans une casserole avec du beurre fondu; placez 6 petits oignons que vous avez fait revenir, assaisonnez, ajoutez 6 onces de jambon cru coupé en petits carrés; cinq minutes après, saupoudrez avec 3 cuillerées de soupe de farine, mouillez le lapin jusqu'à ce qu'il soit couvert, avec un fond blanc ou bouillon ainsi que du vin blanc, tournez le liquide jusqu'à ébullition, additionnez avec un bouquet garni, quelques épices, enfin une quinzaine de champignons frais.

Faites cuire vivement pendant sept à huit minutes, afin de faire réduire d'un 1/2, retirez aussitôt la casserole que vous placez sur le côté du poêle.

Au moment de servir, dégraissez la sauce, liez-la ensuite avec 2 jaunes d'œufs délayés, finissez le ragout avec un jus de citron, une pincée de poivre, une pincée de persil haché et dressez ensuite sur un plat chaud en supprimant le bouquet garni.

On peut très bien ajouter une pointe d'ail écrasé.

Alaska d'Oranges

Prenez 6 belles oranges, coupez l'écorce sur le dessus, comme pour une pomme et videz soigneusement vos fruits. Mettez vos oranges vidées sur un plat et remplissez aux trois-quarts de crème à la glace d'oranges. Fouettez 4 blancs d'œufs bien fermes et recouvrez-en vos fruits, faites colorer au four et servez tout de suite.

Il ne faut pas oublier lorsque vos oranges sont recouvertes de blancs d'œufs, de les saupoudrer avec du sucre glacé.

Nota: Les deux recettes de dessert, que nous venons de donner, se préparent juste au moment de les servir.

L'histoire de l'asperge

On rencontre l'asperge à l'état sauvage dans toute l'Europe. De très bonne heure, on l'a cultivée pour les besoins de la table. Si l'on en croit Théophraste, les Grecs la considéraient comme une friandise. Les Romains, eux aussi, la recherchaient. Le célèbre naturaliste Plinius nous apprend que, sous son temps, les asperges les plus estimées venaient de Ravenne.

Sous Louis XIV, La Quintinie, jardinier en chef du potager de Versailles, imagina le moyen de faire pousser les asperges sur couche chaude, en toute saison. Que son âme soit bénie!

LE TISSAGE DOMESTIQUE

Le directeur de l'Ecole des arts domestiques de Québec, M. Bériau, qui publiait il y a quelques mois un traité de teinturerie, nous donne aujourd'hui en 216 pages sur papier de luxe, abondamment illustrées, un traité de Tissage domestique divisé en quatre parties: les textiles et l'apprent des textiles; la préparation du tissage; la composition des modèles. Le tissage n'exige pas un matériel coûteux, s'apprend vite, procure dans le loisir un agréable passe-temps. Il suffira de signaler l'ouvrage de M. Bériau pour qu'aussitôt une foule de femmes et de jeunes filles demandent à l'auteur, au ministère provincial de l'Agriculture, un exemplaire du Tissage domestique, et que l'art qui y est enseigné remplace comme occupation féminine les bridges, les théés, ou les simples potinages. Ce qui sera original, ce sera de glisser un métier à tisser dans la corbeille des jeunes mariées, si l'on peut dire. Cet appareil tient peu de place dans la maison, fait peu de bruit, fournit aux bras et aux jambes une excellente gymnastique, et, à condition qu'on sache s'en servir, il sera pour le Canada français un excellent instrument de restauration économique et social. Continuez, Madame, à porter de la soie, si cela vous fait plaisir, mais connaissez au moins le bonheur d'habiller les pauvres avec de la belle et bonne étoffe tissée de vos mains. Pour cela, un coin de huit pieds sur huit et un peu d'ingéniosité suffiront. — OL. A. (Le Canada)

PLUS TARD

Ils ne comprendront pas, en me voyant passer A travers leur printemps que la joie ensoleillée, Ce que nous font les jours que l'on a dépensés Et pourquoi tant d'espoir s'accroche à cette vieille.

Ils ne croiront jamais que la lune a rêvé Sur des mots que j'ai dits dans les nuits suggestives; Que souvent le soleil, dans mon cœur, s'est levé Pour toucher de plus près à ma vie sensitive.

Mais j'ai mis tant d'odeurs de mai dans mes cheveux, Tant laissé se faire de fleurs sur ma poitrine, Et les avrils anciens ont tant ri dans mes yeux Qu'un peu de tout cela me fera moins chagrine.

Ils ne croiront jamais, il aura trop neigé Sur les roses d'antan et les clairs paysages, Mais j'enfouis en mon cœur les floraisons de mai, Et je vole aux étés leurs lumineux visages.

Et quand je leur dirai tout ce que j'ai surpris De doux et de fervent dans le regard des hommes, Ils se regarderont; ils diront, attendris: "La vieille croit avoir été ce que nous sommes."

Jovette—Alice BERNIER

Pour tous les DÉSORDRES du REIN

Advertisement for DODD'S KIDNEY PILLS. Includes image of the product box and text: "prenez les Pilules Dodd pour le Rein".

CONSEIL MUNICIPAL

Etaient présents: Son honneur le maire Alfred Chériar et MM. les échevins A. Filion, Dr J.-R. Brais, L. Giraldeau et J. Bastien.

Le rapport de l'officier rapporteur quant à l'élection complémentaire est accepté. Cette élection complémentaire ayant eu lieu pour remplir les vacances créées par les démissions de MM. Alfred Chériar, maire, et J. Bastien comme échevin au siège No 5, et J.-A. Lessard, comme échevin au siège No 6.

M. Emile Martin avait été nommé secrétaire d'élection pour l'officier rapporteur qui était le greffier de la ville, M. A.-P. Laplante.

Le règlement No 236 N. S. abolissant la cour de recorder est adopté en seconde lecture et un avis public est donné à cet effet aux contribuables de la ville de Saint-Jérôme.

L'échevin Giraldeau donne avis qu'à la prochaine session régulière ou spéciale de ce conseil il proposera un règlement à l'effet d'ordonner un emprunt de \$49,500.00 dont le produit sera appliqué à payer les sommes, en capital, de différents règlements d'emprunts de la ville.

Le dit règlement sera contracté pour un terme de douze années, et remboursable en 9 ans, à partir de l'année 1937 avec intérêt au taux de 5% payable semi-annuellement, et remboursable en série.

Le greffier est chargé de faire vendre par le créier public les travaux d'entretien du chemin d'hiver sur l'Ave. de Martigny, depuis la rue Laviolette jusqu'à la limite ouest de la ville, pour la saison 1933-34. Le chemin devra être entretenu sur deux voies parallèles dans toute sa longueur. Les frais de vente et d'annonce étant à la charge de l'adjudicataire.

Le contremaître des travaux, M. Albert Richard, est chargé de faire faire le ramonage des cheminées, dans toute la ville, sans charge pour les contribuables de Saint-Jérôme.

Profitant de la première séance du conseil depuis sa réélection, M. le maire Chériar remercie la population de la confiance qu'elle lui a témoignée en le choisissant de nouveau comme premier magistrat de la ville. Il insiste sur le point qu'il fera tout en son possible, comme par le passé d'ailleurs, pour conduire les affaires municipales à bonne fin et procurer, en autant que faire se pourra, du travail à ceux qui en ont besoin.

Après avoir remercié les membres du conseil qui l'ont favorisé de leur appui dans la dernière lutte électorale, M. le maire recommande à tous la coopération de leur bonne volonté pour vivre en bonne entente, disant qu'il est lui-même à la disposition de tous ceux qui pourraient requérir ses services.

La ville s'engage à payer, dès que le comptable du département de la voirie la réclamera, une contribution de \$100.00 par mille de chemin entretenu pour l'entretien de la route No 11 durant l'hiver 1933-34 dans les limites de la ville de Saint-Jérôme.

C. P.-L.

LE SAVOIR VIVRE TENDRE ANGOISSE

Quand vous avez des invités, naturellement vous devez faire pour le mieux afin de les bien recevoir; appliquez-vous cependant qu'en votre manière d'être, rien ne trahisse l'effort. Il ne faut pas que vos hôtes — sous peine d'en éprouver du regret on de la gêne — puissent soupçonner le mal que vous vous êtes donné.

Faites votre "possible" mais ne tentez pas l'"impossible". Sachez que vous pouvez donner, et n'allez pas au delà.

Si vous n'avez pas l'intention de vous rendre à une invitation, ne croyez pas mieux et plus habile de l'accepter, pour, au dernier moment, vous décommander en invoquant l'empêchement imprévu qui vous survient.

Ce mauvais petit "true" ne vous rendra pas plus aimable, au contraire, puisqu'il mettra dans l'embarras une maîtresse de maison, dont vous déjouez les plans, qui s'effritent généralement à la façon d'un château de cartes.

LE FER CHANGE EN OR

Vittorio Volpato, un ingénieur en mines de Milan, vient de faire breveter dans plusieurs pays d'Europe une méthode qu'il prétend avoir découverte pour transformer le fer et l'acier en or, en argent ou en platine. Sa découverte a attiré l'attention de tous les savants qui s'intéressent à cette question, en Italie particulièrement.

Volpato fait des expériences depuis de nombreuses années sur les conséquences du regroupement des électrons dans les structures atomiques des différents minéraux. C'est en travaillant avec de l'acier qu'il eut l'air de découvrir le secret des anciens alchimistes de la transmutation des métaux. Utilisant des déchets de rails usagés, parce qu'elles contiennent une forte proportion de carbone, il les soumet à une force électromagnétique pour un certain temps puis il les plonge dans un bain d'acide. Il introduit ensuite du sable fin et il en résulte un précipité contenant une forte proportion d'or.

A certaines heures parfois, notre paix semble profonde — nulle parole, aucun geste, un engourdissement du corps mais tout l'univers s'engourdit dans notre âme, nous remplît de sa beauté, de sa tristesse, de ses misères, de son parfum et d'une certitude sensible qu'un jour il faudra mourir. Douleuruse effusion, la dure vie qui nous génait semble élever dans notre cœur. Comment exprimer cette angoisse et cet attendrissement? C'est un baiser du désespoir sur la beauté à l'heure vespérale où les parterres du jardin exagèrent leurs colorations, tandis que les bêtes inquiètes se lamentent. Nulle passion ne nous soulève, mais une immense compassion, et dans ces minutes royales, si nous étonnés poète, toute la plainte de l'univers, la plainte de la fleur qui jette son parfum, de la ville qui se resserre prudemment, de l'enfant pauvre qui a faim, de l'animal aux yeux pleins de larmes, de nos amis et de nos ennemis, s'échappent de notre cœur, vivante, épanouie, prête à défrayer les âmes.

Maurice BARES

Commencez bien la journée!



Les savoureux Kellogg

Large advertisement for Molson featuring a star graphic and text: "Chaque MARDI et VENDREDI du POSTE C-K-A-C de 9h à 9h 30 P-M. RADIO-DIVERTISSEMENT MOLSON. Un programme essentiellement canadien-français, commençant le 31 octobre, avec les étoiles suivantes: LUCIEN MARTIN VIOLONISTE, JOSEPH AGOSTINI LE TRIO MOLSON, ROMÉO POIRIER MAÎTRE DE CÉRÉMONIES." Includes the name C. P.-L. at the bottom.

CAUSONS

—Tiens, une cigarette ?
—Une cigarette, Mademoiselle ?
—Du tabac, monsieur, du bon tabac de Saint-Jacques ?

SUR LACORDAIRE:

L'histoire de l'omelette de Lacordaire est trop connue pour qu'il suffise de la relater de nouveau.

A son retour de Paris, un journaliste canadien demandait quelle impression avait fait Paris sur son esprit de prêtre et d'homme d'Etat.

PENSEES DE CHASSE:

J'ai fait la semaine dernière un voyage de chasse à l'Ascension, en compagnie de MM. Alfred Chériar, Anatole Décarie, Adolphe Clark, J. Quémerville.

Au cours du voyage, "Baby" a dit: "Celui qui inventa la chasse devait avoir faim!"

Anatole Décarie a souligné avec netteté: "C'est un camp que l'appétit se fait sentir le plus!"

Carmen Déglise, hôtelier de l'Ascension, a déclaré en regardant le maître de Saint-Jérôme: "Quand on n'est pas assez habile pour tirer sur l'original, on devrait avoir au moins le courage de tirer dans ses pistes..."

LES PUCES

Dieu qui n'a rien créé en vain depuis le lion jusqu'à la fourmi, a aussi créé les puces.

—Mais, mon père, il y a trente ans que je ne me suis confessée...

—Trente ans ! C'est différent. Vous n'êtes pas une femme, mais bien plutôt un homme.

Il se promenait un jour dans une rue du vieux quartier de Lyon. Il fit la rencontre d'un individu au ventre rebondi, à l'apparence grotesque, et qui, bien que paraissant instruit, affichait une grossière impertinence.

—Les masques se promènent. Est-ce que nous sommes déjà en carnaval ?

—Il le faut bien, de répliquer Lacordaire, puisque le boeuf gras se promène...

DE MGR LABELLE:

Le Colonisateur du Nord ne manquait pas d'esprit, et plusieurs de ses paroles sont passées à l'histoire.

M. Elisée Reclus, éminent socialiste de France, vint vers 1889, visiter le Canada, et Mgr Labelle, qui l'avait connu en France, se chargea de lui servir de guide à travers le pays.

—Je connais vos idées sociales: Jésus-Christ en a formulé plusieurs avant vous. Mais il est mort et il est ressuscité: quand vous en ferez autant, je pourrai croire que vous avez raison contre lui.

En débarquant en France, un groupe de journalistes se pressèrent autour de lui. Comme il aimait à plaisanter, il fit cette déclaration qui se passa de commentaires:

—Vous proposerez aux petites parisiennes l'exemple du Canada où chaque famille compte de dix à vingt enfants. On se marie par amour: c'est vous dire que le bonheur est dans le mariage. La morale et l'honnêteté sont parfaites. Jamais de vol dans mon pays; en dix ans, on a signalé le vol d'une montre, ce qui nous dispense d'avoir une police qui nous écouterait infiniment plus cher qu'une montre.

MOT D'UN IVROGNE

Les ivrognes ont parfois des mots comiques. Caluchard, type qui sort je ne sais d'où, avait beaucoup d'esprit.

LE MOT DE LA FIN

Dehors le vent mugit. Les arbres ébranlent sinistrement. Vraiment c'est l'automne pour de bon. Ne causons plus. Révons; c'est l'heure du rêve.

CALIBER

SAINTE-AGATHE

AUX CONTRIBUABLES DE SAINTE-AGATHE

A une séance tenue le 10 octobre courant, notre conseil a passé et adopté un règlement portant le numéro 99 pourvoyant à un emprunt de \$35000.00, dont \$20500.00 pour couvrir notre dette flottante, \$2500.00 pour améliorer notre système électrique, et \$4000.00 pour le rachat de propriétés en vertu de la loi de l'aide aux Sinistrés.

—Pourquoi ne travailles-tu pas ? lui demanda Jésus.

—Je ne sais que faire ! répondit la jeune fille, rouge de honte.

Pierre compatissant et peut-être un peu flirt, dit: —Seigneur, trouvez-lui une occupation.

Jésus se baissa, ramassa par terre un objet et en jeta le contenu sur la malheureuse en disant: —La puce engendre la mollesse, la mollesse engendre le vice. Voilà qui t'amusera.

—L'objet était rempli de puces. Elle eut assez de travail pour les exterminer toutes. Une cependant échappa au massacre, vécut et continua la race.

—Est-il besoin de démontrer les avantages d'un tel emprunt, qui nous permettra d'économiser sur les intérêts élevés que nous payons actuellement à la banque, et grâce à cette économie, de pouvoir racheter notre dette par annuités ?

—M. et Mme Osear Desjardins, M. Albert Desjardins, de Ville-Marie, étaient en promenade chez Mme Dorcineu Desjardins, la semaine dernière.

—Mlle Emma Aubry était en visite, dimanche dernier, chez sa tante, Mme Rosario Aubry.

—M. Ernest Descoeteaux et Osear Grégnier, de Plaisance, étaient les hôtes, dimanche dernier, de M. Gatien Paquette.

—M. et Mme Alfred Dambremont, de Thurso, étaient en visite chez Mme Charles "rad"homme, ces jours derniers.

—M. David Lacroix et sa sœur, Mme J. Gravelle, sont de retour d'un voyage à Valleyfield en visite chez leurs parents.

—Mlle Diane Jourdain, de Montréal, était en visite chez son père, M. John Jourdain.

—Mme Félix Boivin, de Saint-Casimir, ainsi que Mme Paré, de Sainte-Agathe des Monts, visitaient Mme Rosario Aubry, ces jours derniers.

—Dimanche prochain, nous aurons une partie de cartes organisée par les amateurs du club de golf. Les recettes seront en plus grande partie employées pour secourir les familles pauvres. Nombreux seront les prix. Venez en grand nombre. Qui donne aux pauvres prête à Dieu.

Je suis votre serviteur respectueux, C. E. FORGET, Maire S-Agathe des Monts, 23 oct. 1933.

A LA RADIO

Série remarquable de programmes radiophoniques. — Première émission la semaine prochaine.

Le premier d'une série de programmes bi-hédomadaires organisés sous les auspices de la Brasserie Molson Limitée, sera radiodiffusé mardi soir, le 31 octobre, par le poste CKAC, de Montréal.

—M. Jean Gingras et sa mère, Mme Joseph Gingras, de Waterloo, Mme I. Lambert, de Bordeaux, Mme J.-H. Thibeault, de Montréal, ont passé la semaine chez M. Jules Cloutier, libraire.

—Mlle Ernestine Proulx, de Notre-Dame-Du-Laus, est en promenade à Mont-Laurier chez des amis.

—Mlle F. Lesage, G.M., attachée au service de l'Unité Sanitaire de Mont-Laurier, nous a quitté cette semaine pour Thetford Mines, où elle a obtenu une promotion à l'Unité Sanitaire de cet endroit. Nos félicitations à Mlle Lesage.

—M. L. Bisailon, du Lac des Isles, était de passage dans notre ville ces jours derniers.

aux émissions qui seront radiodiffusées à partir de mardi soir prochain, apparaît le nom de Lucien Martin, talentueux violoniste canadien-français, titulaire du prix d'Europe en 1931, qui est revenu récemment d'un séjour prolongé en France, où de brillantes études lui ont permis de décrocher un brevet de concert de l'Ecole Normale de Musique de Paris.

Prendront encore une part importante à ces programmes les trois artistes réputés: Mme Geneviève Davis Lebel, soprano; MM. Gérard Durand, ténor et Fournier de Bellevue, baryton. Sous le nom de "Trio Molson", ces étoiles ménagent aux auditeurs des Radio Divertissements des moments d'agréable détente.

SAINTE-SOPHIE

—Jedi dernier le 19 octobre avait lieu le mariage de Mlle Gilberte Carey avec M. Alphonse Pellerin. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Bélanger, curé de cette paroisse.

Après la cérémonie il y eut réception chez les parents de la mariée, ensuite les mariés partirent pour voyage à Montréal, Trois-Rivières et Cap de la Madeleine.

Pendant le mariage, le chant fut rendu par les enfants de Marie de la paroisse. Mme Kirk touchait l'orgue.

—Mardi dernier avait lieu aussi le mariage de Mlle Maria Pellerin avec M. Elói Dufour.

RIPON

—Nous apprenons avec regret la mort de M. Magloire Louiseize, décédé subitement le 16. Ses funérailles ont eu lieu le 18 dernier au milieu d'une grande assistance de parents et d'amis.

—M. et Mme Osear Desjardins, M. Albert Desjardins, de Ville-Marie, étaient en promenade chez Mme Dorcineu Desjardins, la semaine dernière.

—Mlle Emma Aubry était en visite, dimanche dernier, chez sa tante, Mme Rosario Aubry.

—M. Ernest Descoeteaux et Osear Grégnier, de Plaisance, étaient les hôtes, dimanche dernier, de M. Gatien Paquette.

—M. et Mme Alfred Dambremont, de Thurso, étaient en visite chez Mme Charles "rad"homme, ces jours derniers.

—M. David Lacroix et sa sœur, Mme J. Gravelle, sont de retour d'un voyage à Valleyfield en visite chez leurs parents.

—Mlle Diane Jourdain, de Montréal, était en visite chez son père, M. John Jourdain.

—Mme Félix Boivin, de Saint-Casimir, ainsi que Mme Paré, de Sainte-Agathe des Monts, visitaient Mme Rosario Aubry, ces jours derniers.

—Dimanche prochain, nous aurons une partie de cartes organisée par les amateurs du club de golf. Les recettes seront en plus grande partie employées pour secourir les familles pauvres. Nombreux seront les prix. Venez en grand nombre. Qui donne aux pauvres prête à Dieu.

MONT-LAURIER

—M. Jean Gingras et sa mère, Mme Joseph Gingras, de Waterloo, Mme I. Lambert, de Bordeaux, Mme J.-H. Thibeault, de Montréal, ont passé la semaine chez M. Jules Cloutier, libraire.

—Mlle Ernestine Proulx, de Notre-Dame-Du-Laus, est en promenade à Mont-Laurier chez des amis.

—Mlle F. Lesage, G.M., attachée au service de l'Unité Sanitaire de Mont-Laurier, nous a quitté cette semaine pour Thetford Mines, où elle a obtenu une promotion à l'Unité Sanitaire de cet endroit. Nos félicitations à Mlle Lesage.

—M. L. Bisailon, du Lac des Isles, était de passage dans notre ville ces jours derniers.

VILLAGE PREVOST

—M. et Mme René Foisy (née Germaine Forget) font part à leurs parents et amis de la naissance de leur fille baptisée sous les noms de Marie-Hélène-Lucia. Parrain et marraine M. et Mme Odessa Lalonde, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Laurette Foisy, sa tante.

LABELLE

—La saison de la chasse, bat son plein et donne à chacun de nos numéros l'occasion de raconter différents incidents, des succès nombreux, et à d'autres de se taquiner de leur malchance. Plusieurs chevreuils ont été tués déjà ainsi qu'une très grande quantité de perdrix.

—Avec grande satisfaction, nous voyons s'ouvrir plusieurs chantiers aux environs de Labelle. Ces entreprises absorbent la grande majorité de nos sans-travail. Parmi nos principaux contracteurs on compte M. Alphonse Labelle, M. Maher & Beaudry, Osear Godard et autres.

—A une assemblée tenue pour l'élection des directeurs du Cercle paroissial de l'Union Catholique des Cultivateurs, ont été nommés: Le Rvd D. Guay, curé, président; MM. Julien Brassard, président; Henri Godard, vice-président; Georges Godard, secrétaire; P.-E. Forget, Ubald Marinier, Alfred Bédise, Urgel Lauzon, Uldric Brousseau, directeurs.

—L'honorable juge Achin était récemment au Lac Labelle pour une expédition de chasse.

—Une cause de Gatineau Power Co. contre la Corporation du village de Labelle, concernant l'évaluation du pouvoir d'eau, est en ce moment devant les tribunaux.

—M. Lucien Alary, de Montréal, était de passage chez M. A. Racicot dernièrement.

—Mlle A. Morin, de Montréal, est venue passer deux semaines dans sa famille.

—M. et Mme H. Fournier, de Montréal, étaient de passage chez M. E. Bertrand, la semaine dernière.

—Mlle Madeleine Cassidy, d'Outremont, est retournée dans sa famille après une vacance de deux mois chez Mme J. Morin.

—M. Jerry Dennault, de Montréal, est revenu parmi nous pour quelque temps pour prendre part à des parties de chasse avec ses amis.

—MM. Alex. et Raymond Boyer sont allés au collège Saint-Jérôme.

—M. Adrien Charbonneau, de Montréal, est venu rendre visite à ses amis de Labelle il y a quelque temps.

VAL-MORIN

—Le R. P. Trudel, dominicain, est venu prêcher notre retraite. C'est avec plaisir que nous lui offrons nos plus sincères remerciements pour le bien qu'il est venu faire dans notre paroisse.

—M. et Mme Alfred Lejoux sont revenus de leur voyage aux Etats-Unis. Ils ont visité Gardner (Mass.) Boston, et autres endroits.

—M. l'inspecteur Dupuis a fait la visite de nos écoles.

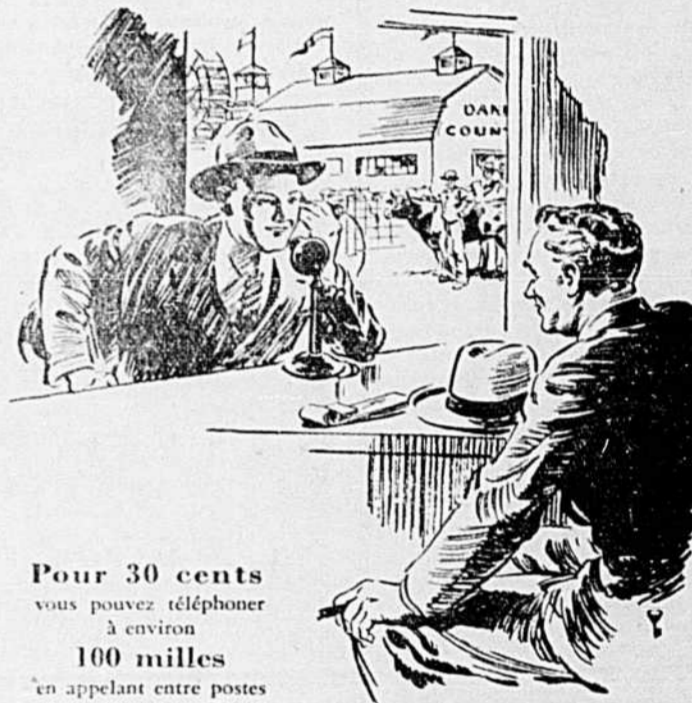
SIROP DE MAÏS EDWARDSBURG CROWN BRAND



UN sirop de table pur, nutritif et bon marché. Les enfants en adorent le goût.

THE CANADA STARCH CO. LIMITED, MONTREAL.

Quand une transaction est amorcée et qu'il ne reste qu'à donner votre assentiment... et que vous hésitez... et que vous désirez un conseil... rendez-vous au plus proche téléphone et exposez les faits à votre père. Il n'est jamais loin par téléphone.



Pour 30 cents vous pouvez téléphoner à environ 100 milles en appelant entre postes après 8.30 p.m. Voyez la liste des taux aux premières pages de l'annuaire.



PLUS BESOIN de TIRE-BOUCHONS



La même bonne santé dans chaque bouteille...qui vous tonifie, débarrasse votre système, vous prémunit contre frissons et rhumatisme

mais avec UN BOUCHON NOUVEAU ET PLUS COMMODE que chacun appréciera

\$ 1.00 la bouteille de 10 onces
\$ 2.50 la bouteille de 26 onces
\$ 3.50 la bouteille de 40 onces

Maison fondée en 1695

GIN de KUYPER

Mélangé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de John de Kuyper & Son, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS

"NON! des lampes communes ne sont pas profitables!"



LES marchands savent très bien que les ampoules communes et anonymes gaspillent du courant et brûlent vite. C'est pourquoi les meilleurs tiennent les célèbres LAMPES MAZDA EDISON.

Choisissez LES LAMPES EDISON MAZDA

FABRIQUEE AU CANADA CANADIENNE L-61F

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO., LIMITED

PROGRAMME DE RESTAURATION SOCIALE

Réforme morale d'abord — Restauration rurale — Question ouvrière — Lutte contre les trusts — Réformes financières — Réformes politiques.

Nous poursuivons, cette semaine, la publication du programme de restauration sociale dont nos lecteurs ont pu parcourir la première partie dans notre dernière édition. Nous croyons que de tels documents doivent être lus, relus et conservés. Nous encourageons conséquemment nos lecteurs à ne pas se départir d'une pièce à ce point importante.

h) Part du public: Sociétés paroissiales et diocésaines de colonisation pour le recrutement des colons et l'organisation des paroisses nouvelles. 3) Arts domestiques et industries locales: Promouvoir le développement des arts domestiques afin d'accroître les revenus de la famille agricole — Procéder à une enquête: a) sur ce qui se fait, b) sur ce qui pourrait se faire — Favoriser la décentralisation économique; à cette fin, aider au développement de la petite et moyenne industrie locale et régionale qui complètera l'agriculture en lui offrant un débouché a) pour ses produits, b) pour son surcroît de main-d'œuvre.

II. — Question ouvrière

Uniformisation dans tout le pays de certaines lois ouvrières qui ont une portée nationale ou internationale, comme la réglementation des heures de travail — Organisation progressive des assurances sociales à base contributive — Application immédiate, comme mesure transitoire, de la loi fédérale des pensions de vieillesse — Allocations aux mères nécessiteuses — Salaire vital proportionné à la famille moyenne — Expérimentation prudente des allocations familiales, en tenant compte du problème rural — Primauté du salaire sur les dividendes — Salaire minimum aux journaliers — Apprentissage obligatoire — Conseil supérieur du travail et code du travail — Extension juridique du contrat collectif — Organisation corporative de la profession — Retour de la mère au foyer — Stricte observance du dimanche — Initiatives publiques et privées qui faciliteront à l'avenir l'accession à la propriété — Dispari-

tion des taudis — Surveillance plus efficace de l'observation des lois ouvrières — Révision de la loi des accidents du travail quant au choix du médecin et au délai donnant droit à l'indemnité — Réglementation de la vente à tempéraments.

III. — Lutte contre les trusts

Combattre les cartels du charbon et de la gazoline — Surveiller le commerce du lait et du pain — Lutter tout spécialement contre le trust de l'électricité — Organiser la concurrence par la création d'une commission provinciale hydro-électrique qui aménagerait, au fur et à mesure des besoins, les chutes non encore concédées ainsi que les chutes concédées, mais non exploitées — Faire enquête sur la Beauharnois Power et la Montreal Light, Heat and Power et, sur preuve d'abus, élargissement de la Beauharnois en garantissant les obligations et en ne versant aux actionnaires qu'une rémunération correspondant à leur mise de fonds réelle — Imposer au trust un contrôle à la génération et à la distribution afin d'assurer à tous des taux modérés — Protection du gouvernement aux municipalités après un référendum, désirent municipaliser leur service électrique — Une politique d'électrification rurale progressive selon un plan déterminé — Enquête complète sur la structure et les méthodes financières des compagnies d'utilités publiques et assainissement de leur capitalisation — Obligation pour les compagnies hydro-électriques de créer entre les mains de l'Etat, par le versement annuel d'un certain pourcentage de leur capitalisation, une réserve avec laquelle le gouvernement pourra, en cas d'abus prouvés, racheter les entreprises d'après la valeur matérielle de l'actif.

IV. — Réformes financières

Uniformisation de la loi des sociétés à fonds social dans tout le Canada — Défense d'avoir recours à des prête-noms pour l'obtention de lettres patentes — Suppression des actions sans "nominales" et simplification de la structure financière des sociétés, ne laissant subsister que des obligations, c'est-à-dire des titres de créance gagés par une première hypothèque sur des immeubles, des actions privilégiées et des actions ordinaires d'un nominal déterminé — Participation des obligataires à l'élection des conseils d'administration — Obligation, pour les administrateurs d'une compagnie, de posséder, d'après la capitalisation, une valeur déterminée d'obligations, plus la moitié de cette

valeur en actions ordinaires. Dépôt obligatoire de ces titres dans une compagnie de fiducie comme garantie d'honnêteté administrative — Obligation pour les sociétés de publier annuellement une liste complète de leurs actionnaires et obligataires — Limitation, d'après les bénéfices, des appointements, commissions, jetons de présence versés aux fonctionnaires supérieurs et aux administrateurs avec obligation pour la compagnie d'en publier chaque année le montant — Interdiction aux administrateurs de profiter de leur situation pour encaisser des profits ou éviter des pertes personnelles au détriment des actionnaires et des obligataires — Interdiction des bonus et dividendes payés en actions ainsi que des fractionnements d'actions et des émissions de titres à moindrisant le gage du capital déjà souscrit — Uniformisation des bilans — Fixation des pourcentages pour dépréciation, amortissement, etc., principalement par les sociétés qui font le commerce d'articles de première nécessité: lait, farine, pain, charbon, électricité, etc. — Responsabilité conjointe des administrateurs avec les vérificateurs qui signent les états financiers des sociétés. — Responsabilité conjointe des administrateurs et des courtiers qui vendent les titres d'une compagnie quant à la véracité du prospectus — Réglementation sévère, et, au besoin, abolition des "Investment Trusts" et "Holding Companies" — Interdiction aux banques de prêter: 1°) à leurs administrateurs, soit directement, soit indirectement, 2°) à des entreprises ou sociétés administrées par des administrateurs — Interdiction aux banques d'avancer aux courtiers plus que 50 pour cent de la valeur nominale du titre coté ou 50 pour cent de la cote si le titre se traite en dessous du pair — Interdiction des "pools" et de la vente à découvert en bourse — Imposition d'une taxe provinciale sur toute mutation, effectuée moins d'un an après l'achat, d'actions cotées en bourse.

V. — Réformes politiques

Dans la mesure du possible, exécution des travaux publics en régie pour mettre fin au régime des grands entrepreneurs — Interdiction aux ministres d'être administrateurs d'une entreprise industrielle, commerciale ou financière; comme compensation, relèvement de leurs appointements et assurance d'une pension convenable, après une période de service déterminée — Obligation pour les sociétés éditrices de journaux de publier la liste assermentée de leurs administrateurs, actionnaires, créanciers hypothécaires et rédacteurs réguliers — Imprimerie d'Etat pour le gouvernement provincial et obligation pour les autres corps publics de n'accorder de contrats d'impression qu'après demande de soumissions — Interdiction à l'homme public de faire par un prête-nom ce que la loi lui interdit de faire personnellement, et renvoi aux tribunaux plutôt qu'aux assemblées délibérantes de tout cas de concussion et de péculat — Elections à date fixe et déclaration obligatoire par les partis des montants souscrits à leur caisse électorale ainsi que des sommes affectées à l'organisation générale et dans chaque circonscription — Application rigoureuse de la loi contre les suppositions de personne (télégraphes) — Création d'un conseil économique provincial composé d'un comité directeur et d'autant de sous-comités qu'il y a de branches importantes de la vie économique et sociale. A ce conseil siègeront des spécialistes nommés par l'Etat, mais désignés par les divers groupements professionnels et sociaux. Le conseil aura pour mission d'élaborer une politique économique et sociale et d'apporter aux gouvernements les concours de ses études et de sa compétence. En outre, le conseil collaborera à la nomination des sous-ministres et des fonctionnaires supérieurs de l'Etat.

Tous les articles de ce programme ne sont pas de réalisation facile ni immédiate. Nous nous en rendons parfaitement compte. Mais les réformes qu'ils préconisent nous paraissent justes et nécessaires, et aucune ne rencontre d'obstacle réellement insurmontable. Mais uniquement par l'amour de notre pays, désireux d'y faire régner un ordre plus conforme à la justice sociale et de le préserver ainsi des bouleversements auxquels nous expose la situation actuelle, nous voulons travailler au triomphe de ce programme. Tous ceux qui pensent comme nous, individus ou sociétés, sont invités à nous adresser leur adhésion. Nous acceptons ainsi volontiers les observations qu'on voudrait bien nous faire.

ESDRAS MINVILLE
Dr PHILIPPE HAMEL
ALBERT RIOUX
V.-E. BEAUPRE
Dr J.-B. PRINCE
ANATOLE VANIER
ARTHUR LAURENDEAU
ALFRED CHARPENTIER
WILFRID GUERIN
RENE CHALOULT

LESAGE

— Ces jours derniers, M. le curé Papien bénissait le mariage de M. Hevé Poisy avec Mlle Thérèse Yvette Blondin. Après la cérémonie l'honorable couple partit pour voyage à Ottawa.

Le diable a probablement dit à la femme que manger de la pomme était excellent pour son teint.

NOUVELLES D'AUTREFOIS

Nous pouvions lire dans "L'Avenir du Nord", à pareille époque,

IL Y A 35 ANS:

— La Commission militaire est à Montréal en ce moment, occupée à trouver les moyens de fortifier la ville en cas de guerre. De puissantes batteries seraient installées sur la montagne, sur l'île Sainte-Hélène, à St-Lambert et à Caughnawaga. Des forts seraient érigés le long de la frontière.

— Le successeur de feu le Dr Lamarche comme interne en chef de l'hôpital Notre-Dame, est le Dr A. Ethier, qui a déjà occupé ce poste de 1893 à 1895.

— Le bureau d'hygiène provincial a choisi le Dr Paul-Emile Prévost, comme chef du bureau des statistiques, en remplacement de feu le Dr Roy.

— Des l'ouverture des Chambres Françaises Déroulède attaque avec fureur le général Chanoine, ministre de la guerre. Celui-ci monte à la tribune et pose un acte sans précédent: il démissionne. Le ministre Brisson est alors renversé dans le désarroi général. Le président Faure prie M. Ribot de former un autre cabinet.

— Cordélia Vinu, accusée du meurtre de son mari, à Saint-Camot, subira un second procès en vertu du jugement de la cour d'Appel.

IL Y A 30 ANS:

— Mgr Merry del Val, vient d'être nommé secrétaire d'Etat par le pape Pie X. Il fut délégué au Canada par Léon XIII en 1898.

— L'honorable M. McCorrill, le nouveau trésorier provincial, vient d'être élu dans Brome.

— M. J.-C. Gagné, gérant de la Banque d'Hochelega, à Saint-Jérôme, est nommé gérant de la succursale de Montréal-est. Son successeur est M. Sioette, qui occupait un poste important au bureau chef de la même banque à Montréal.

— A Nominigüe, est survenue le décès de Mme Emile Authier, née Amanda Raymond, à l'âge de 29 ans.

— Mgr Racicot, a béni la pierre angulaire de la nouvelle église de Saint-Sauveur.

— M. l'abbé Pinault, curé de Saint-Camot, est forcé par la maladie de prendre sa retraite. Il sera remplacé par l'abbé Albert Dufour, autrefois vicaire à Joliette.

— Décès de M. Anselme Guénette, de LaChapelle. Décès de M. Joseph Jolin, de Saint-Jérôme, à l'âge de 75 ans.

— Contestation de l'élection de M. M. Laurence, maire de Saint-Faustin. Le juge Tachereau a renvoyé l'action avec frais et dépens, devant la preuve dérisoire qui fut faite contre les demandeurs.

IL Y A 25 ANS:

— Un triomphe éclatant. La politique nationale et progressive de Laurier est approuvée de nouveau par le peuple du Canada. Le gouvernement libéral est maintenu au pouvoir par une majorité de 52.

— Mariage récent de M. Héraud Masson, de Terrebonne, avec Mlle Eva Prévost, fille de feu le notaire F. de S. Prévost.

— Mariage du Dr L.-P. Marleau avec Mlle Yvonne Fournier, fille aînée du Dr Eugène Fournier, de Saint-Jérôme.

— M. Léonidas Villeneuve exploite l'ancienne manufacture Craig. L'outillage sera amélioré. M. Paul Limoges en est le gérant.

— Décès de Mme Alexis Galipeau, épouse de M. Alexis Galipeau, cordonnier de Saint-Jérôme.

IL Y A 20 ANS:

— La construction du Canal de Panama est terminée. On a fait sauter à la dynamite le dernier des grands barrages, la digue Gamboa, qui permettra aux navires de passer de l'Océan Atlantique à l'Océan Pacifique.

— Le Dr Raoul Masson, de Montréal, est nommé professeur de pédiatrie à l'université de Montréal, pour succéder au regretté Dr Séverin LaChapelle.

— Le nouveau district judiciaire de Mont-Laurier s'ouvrira officiellement le 3 novembre prochain. L'honorable juge Chauvin, de Hull, a été nommé juge de la cour supérieure et sera le magistrat attiré de ce district.

— La nouvelle école de chorégraphie de Montréal, a été solennellement inaugurée.

— M. René Chopin, publié par l'entremise des éditeurs Georges Grés & Cie, de Paris, un volume de vers intitulé: "Le cœur en exil". Les dilettantes, les symbolistes, les amis de la poésie amoureuse et des peintures canadiennes aimeront à lire les vers de René Chopin.

— M. Charles-B. Major, ancien député du comté d'Ottawa à l'Assemblée législative a été nommé magistrat avec juridiction dans les districts de Montclair, Pontiac, Ottawa et Terrebonne.

IL Y A 15 ANS:

— Le chancelier Maximilien de Bado, le nouveau chancelier impérial allemand vient de signaler son entrée en fonctions par un acte qui a causé un grand émoi dans le monde entier. Il a lancé une invitation aux puissances de l'Entente à ouvrir des négociations de paix d'après les principes énoncés par le président Wilson.

un nouvel emprunt national. Pour le comté de Terrebonne, l'organisation générale de l'emprunt de la Victoire, est confiée à M. Henri Rolland, gérant de la manufacture Rolland à Saint-Jérôme.

— M. Emile Prévost, de Joliette, est nommé percepteur-adjoint du revenu provincial pour le district de Joliette.

— Le poète et peintre Charles Gill est mort. Terrassé par une maladie il a expiré à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

— Décès de Sir Evariste Leblanc, lieutenant gouverneur de la province de Québec, à Spencerwood.

— La grande bataille en Belgique et dans le Nord de la France est entrée dans sa deuxième phase. Après l'évacuation de tout le saillant de Lille, obtenu par les belges, français et anglais réunis, ces derniers viennent de s'emparer de Valenciennes. De nombreux villages ont été aussi repris par les alliés.

— La grippe espagnole continue ses ravages. Une mort qui nous est particulièrement pénible est celle de M. Napoléon Nantel, ingénieur-électricien de la ville de Saint-Jérôme. Il était âgé de 31 ans.

— Décès de Mme Albertine Arpin, épouse de M. P.-D. Blondin, contre-maître de la compagnie de Téléphone Bell, à Saint-Jérôme. Elle était âgée de 29 ans.

— Paul-Emile Lamarche est mort, victime de l'impitoyable grippe espagnole, à l'âge de 36 ans. Les journaux ne cessent de redire les dons nombreux et les grandes qualités qui distinguaient Paul-Emile Lamarche comme avocat, comme homme politique, comme orateur et comme enseignant. C'est un homme d'élite qui disparaît.

IL Y A 10 ANS:

— Cinq victoires libérales dans les comtés de Yamaska, avec M. Laperrrière; dans Brome, avec M. Olivier; dans Richmond, avec M. Desmarais; dans Athlitz, avec M. Hector Authier. Au fédéral, dans Winnipeg, l'honorable E. J. McMurray, a été élu par une majorité de 2,810.

— Des événements tragiques se déroulent en Allemagne. La Rhénanie est en révolte, la Bavière brave Berlin et la menace de guerre civile existe en Saxe et en Thuringe.

— M. Rodolphe Desrochers vient d'être nommé assistant sous-ministre des travaux publics à Ottawa. M. R. de B. Corvicaux est nommé assistant-ingénieur en chef du même ministère.

— M. C. Hébert a donné sa démission comme gérant de la banque d'Hochelega vu son mauvais état de santé. Son successeur est M. A. Boyer.

— Mariage de M. Hermann Barrette, avocat, avec Mlle Gabrielle Léonard, fille aînée du notaire Victor Léonard, de Saint-Jérôme.

— M. C.-J. Maguan, inspecteur général des écoles catholiques de la province est venu à Saint-Jérôme, dans le but d'inspecter notre nouvelle Ecole normale.

L'ANNONCIATION

— Mme Côme Cartier et sa fillelette Fabienne sont à Montréal pour quelques jours.

— M. et Mme Eugène Lefebvre et leurs enfants, de Labelle, étaient chez M. et Mme Edouard Fleurant, en fin de semaine.

— MM. Albert et Alcide Gauvreau et Mlles Jeannette et Cécile Gauvreau se sont rendus à Saint-Jérôme en voyage d'affaires.

— Mme Lionel Racicot a passé la fin de semaine à Saint-Jérôme chez ses parents, M. et Mme Dorion.

— MM. Lionel Racicot, Lucien Mattois, Jules Bastien, Marc McGray se sont rendus à Montréal dans le cours de la semaine dernière.

— Mlle Lalonde, de Nominigüe, a passé une semaine chez sa soeur, Mme F. Dubrenil.

— M. et Mme Côme Robidou et Mme Côté se sont rendus à Mont-Laurier voir leurs fils au Séminaire Saint-Joseph.

— Mme G. Marois a passé quelques jours à Val-Barrette chez son frère, M. Clodomir Denis.

POURQUOI Vicks VapoRub est ce qu'il y a de mieux pour les rhumes des enfants.

LES MERES, dans le monde ont une excellente raison de préférer Vicks VapoRub pour soigner les rhumes de leurs enfants. Son traitement est EXTERNE et partant INOFFENSIF. Il élimine le danger inhérent à l'usage continu de médicaments internes. VapoRub peut être employé abondamment et aussi fréquemment que cela est nécessaire, même sur l'enfant le plus jeune.



FAMEUSE ACTION VAPEUR-CATAPLASME En simple friction sur la gorge et la poitrine au coucher, VapoRub soulage le rhume par stimulation et par inhalation. Agissant à travers la peau, il "soutire" la douleur. En même temps ses vapeurs médicamenteuses, dégagées par la chaleur du corps, sont aspirées directement dans les voies respira-

taires irritées. Cette action combinée de vapeur et de cataplasme se continue toute la nuit. Le matin, dans presque tous les cas, le plus fort du rhume est passé.

Egalement bon pour les adultes

NOTRE BELLE PROVINCE

PROTEGEONS CE QUI FAIT SON CHARMÉ

Depuis quelques années, le département de la Voirie et quelques associations intéressées au tourisme ont demandé aux hôteliers de chez nous, aux propriétaires de maisons-de-pension ou de camps, de n'employer que des noms français pour désigner leurs établissements.

Une grande partie d'entre eux ont compris l'importance du mouvement, s'y sont conformés et en ont bénéficié.

La lettre suivante de M. Kenneth T. Whitaker, de l'Ohio National Bank, de Columbus, envoyée à l'honorable J.-E. Perrault, prouve combien ce mouvement de renaissance a sa raison d'être et est favorablement accueilli un peu partout.

"Je note avec grand plaisir, dans notre journal local, que vous dirigez la guerre aux noms anglais au américains dont s'affublent quelques-uns de

vos hôtels de campagne.

"Je crois fermement que le Canada-Français doit rester le Canada-Français et qu'il doit enrayer toute influence capable de détruire son charme arélique.

"J'espère que votre législature vous aidera au succès de cette importante campagne. Je remarque que vos lois ont entravé la diffusion des panneaux-réclames qui menaçaient de détruire le pittoresque de vos routes, de gâcher vos paysages et que vous êtes à vous débarrasser également de tout ce qui peut nuire au maintien de vos traits caractéristiques canadiens et français."

Cette lettre ne peut que nous encourager à poursuivre notre campagne de "refrançaisation", partout où elle a sa raison d'être, et à demander à notre population d'apporter au tourisme toute l'attraction qu'il mérite.

Canadiens et français, sachons être hospitaliers, courtois, aimables, gaîs, accueillables toujours.

Que les touristes trouvent et apprécient, chez nous, ce qu'ils ne peuvent trouver ailleurs: nos qualités, comme race, et le français comme langue.

Magasin Victoria Henri Gareau St-Faustin Station Spéciaux du 30 octobre au 4 novembre 1933 POUR DU COMPTANT

Table listing prices for various goods: SUCRE GRANULE 7.00, BEURRE DE BEURRIERIE 23c, POUDRE MAGIQUE 1 lb. 34c, etc.

Je suis acheteur pour 1000 SACS VIDES, je paierai 3c. chaque en marchandises. Je recevrai prochainement un char d'AVOINE LOUSSE, de l'Ouest de belle qualité à soigner.

MAGIC advertisement featuring a woman's portrait and a tin of Magic Baking Powder. Text: JE NE PRENDS JAMAIS LE RISQUE D'UNE POUDRE À PÂTE DOUTEUSE, CAR JE SAIS PAR EXPÉRIENCE QUE LA MAGIC DONNE TOUJOURS DES RÉSULTATS SATISFAISANTS...

GIN CANADIEN AUTHENTIQUE MELCHERS CROIX D'OR advertisement featuring a bottle of Melchers Canadian Whisky and a man's portrait. Text: On PEUT faire de l'alcool avec des betteraves ou des pelures de pommes de terre.....

Les GATEAUX de LEVAIN ROYAL advertisement featuring a box of Royal Yeast Cakes and a woman's portrait. Text: Ces fameux gâteaux de levain sec sont reconnus comme le prototype de la qualité depuis plus de 50 ans.

LE PREMIER MOULIN A PAPIER AU CANADA

Divers recueils d'éphémérides ont fixé à 1803 la construction du premier moulin à papier au Canada et c'est à Saint-André d'Argenteuil, P.Q., que l'établissement aurait pris naissance.

Sur quoi était basée l'assertion? La date était-elle rigoureusement exacte?

Intéressés, des anciens membres de la Commission des sites historiques du Dominion, notamment l'honorable juge L.P. Demers et M. Maréchal Nantel, bibliothécaire du barreau de Montréal, causèrent du sujet avec nous.

Mais comment se renseigner? Où trouver les documents nécessaires? Un jour, l'indice révélateur nous fut fourni par M. Nantel et il a été possible d'exhumer plusieurs pièces qui seront utiles à consulter.

En 1803, le 30 avril, par devant le notaire Lukin, à Montréal, Patrick Murray cède la seigneurie d'Argenteuil à James Murray. Ce dernier paraît chercher à activer la colonisation de son immeuble et le 26 novembre 1803, il conclut avec Walter Ware, fabricant de papier, venu des Etats-Unis, un marché qui restera historique.

M. Ware déclare vouloir bâtir un moulin à papier à Argenteuil, sur le côté est de la rivière du Nord, près de la ferme du nommé Le May dit Delorme.

Le seigneur Murray se rend au désir de l'industriel américain en posant des conditions. M. Ware aura le permis de construire un barrage entre la terre ferme et un certain îlot avoisinant la digue qui fournit la force motrice au moulin du seigneur; ensuite, le dit Ware occupera gratuitement six acres de terre joignant le barrage et pourra y jeter les fondations d'un moulin à papier, mais il n'en restera possesseur que durant trente ans. (Greffe Lukin).

Il est à présumer que la nouvelle du projet s'ébruita, car vers le même temps, James Murray concéda des terres et une vingtaine d'emplacements dans sa seigneurie.

La Meilleure Pour La Table

La mélasse diluée et falsifiée n'a pas la saveur ni la valeur nutritive de la véritable Mélasse de Barbade — et la véritable ne vous coûte pas plus cher.

Dans l'intérêt de la santé de votre foyer, servez toujours sur la table la Mélasse "BEMA", et à cause de son économie, employez-la dans la préparation des mets.

On dut procéder à former le barrage, cependant il manquait un terrain propice pour asseoir l'établissement, si l'on s'en rapporte au contrat dont voici la substance.

Par devant le notaire Oguire, le 31 mai 1804, Joseph Le May dit Delorme vend à Walter Ware, fabricant de papier, une terre de trois arpents sur trente, sise au sud-est de la rivière du Nord.

Le vendeur se réserve le droit, au cours de l'année, d'occuper les bâtiments qui sont sur la terre et même d'embaucher icelle, sans, néanmoins, nuire à l'acquéreur qui doit bâtir un moulin.

Ce moulin ne put donc être élevé qu'en 1804 et il ne commença à produire qu'en 1805. L'année suivante, le sieur Ware trouve des bailleurs de fonds qui risquent avec lui des sommes appréciables comme en témoignent des contrats rédigés par le notaire Gray.

1806, 6 décembre — Achet par Artemise Jackson, fabricant de papier, d'une part dans le moulin au prix de 1666 piastres espagnoles et un quart.

Même date — Achet par Benjamin Wales, fabricant de papier, d'une autre part. Même prix.

Même date — Achet par John Harrington, "millwright", d'une autre part. Même prix.

Même date — Achet par James Brown, libraire-papetier de Montréal, d'une part, pour le prix réduit de 1333 piastres espagnoles et un tiers.

Le surlendemain, 8 décembre 1806, réunion des susnommés chez le notaire afin de se constituer en société "pour sept ans" sous le nom de "Walter Ware and Company" et d'arrêter la part de bénéfice qui devra être attribuée à chacun des actionnaires.

Malgré la compétence des promoteurs et leur désir de prospérer, l'entreprise végéta, périta même. Selon l'historien Borthwick, James B. Brown se vit dans la nécessité de poursuivre ses associés et finalement de se charger de l'administration. (La procédure en est conservée).

Le tenace Brown était alors propriétaire de la Gazette en plus d'être papetier et libraire-éditeur. S'apercevant qu'il lui était impossible de mener toutes ces besognes à bonne fin, il disposa de son commerce et du journal, pour s'en tenir exclusivement à la fabrication du papier.

A son tour il dut s'avouer vaincu; la consommation n'était pas suffisante et à l'expiration du privilège, le moulin fut abandonné.

Ajoutons deux notes à vérifier: — En voulant implanter l'industrie "papetière" au Canada, Walter Ware aurait imité son père, car on le croit fils de ce John Ware qui construisit le premier moulin à papier dans une localité du Massachusetts, vers 1790.

— Le papier de Saint-André d'Argenteuil devait être de chiffons puis-que l'on assure que c'est à Sackville, N.E. et en 1839 seulement, que fut fabriqué le premier papier de bois, pour ce qui concerne le Canada.

E. Z. MASSICOTTE (Du "Bulletin des Recherches Historiques")

SAINTE-THERESE

L'honorable David, secrétaire de la province, sera l'hôte de la Jeunesse Libérale de Sainte-Thérèse, lundi soir le 30 courant, à 8 heures. M. David portera la parole à une assemblée qui sera tenue au théâtre Georges, mais spécialement à la disposition de l'Association pour une telle circonstance.

Les membres, sur présentation de leurs cartes, seront admis en compagnie de leurs épouses ou de leurs amis. Un nombre limité de sièges pourront être mis à la disposition du public, sur demande immédiate.

Nul doute que le théâtre Georges sera rempli à sa pleine capacité pour applaudir le député du comté de Terrebonne à l'Assemblée Législative qui prononcera une conférence des plus intéressantes. — En dépit d'une tempête de neige qui a fait rage toute la soirée de mardi soir, le cadre de l'Association Chocalo de Sainte-Thérèse dont M. Hercule Desjardins est le directeur, a remporté un très vif succès. Nos félicitations aux organisateurs.

— De passage chez sa mère, Mme Yve Samuel Desjardins, le Dr Rémi Desjardins, de Trois-Rivières.

— Il est décidé que les charnières à neige qui servent au déblayage de la route entre Sainte-Rose et Saint-Jérôme, demeureront en permanence à Sainte-Thérèse. Le Ministère de la Voirie procède actuellement à des améliorations à ses entrepôts de Sainte-Thérèse. Il appert que la route Montréal-Lachute via Saint-Canut sera aussi entretenue au cours de l'hiver. La demande aurait été faite à Québec et les promoteurs n'attendent plus que la décision du département.

— M. Hornisidas Thibault, cantonnier de la voirie à Sainte-Thérèse, a été la victime d'un accident assez grave, alors que travaillant à la construction d'un pont, il est tombé dans une excavation, entraînant dans sa chute plusieurs madriers. Ses compagnons de travail se portèrent à son secours. Le médecin a recommandé à M. Thibault de garder la maison; le cantonnier souffre de douleurs internes assez graves.

— La tempête de neige de mardi soir a causé plusieurs accidents d'automobiles, heureusement de peu de gravité. Les communications téléphoniques entre notre ville et Montréal ont été interrompues au cours de la soirée. Plusieurs arbres trop chargés de givre sont tombés sur les routes. Le système électrique a fait défaut de minute à mercredi midi. Toute la nuit, des équipes d'hommes ont travaillé sans relâche pour réparer les troubles électriques ou téléphoniques. Les garagistes n'ont pas chômé. Comme première tempête de neige, c'est un succès.

— Le cadre de la Jeunesse Libérale de Sainte-Thérèse aura lieu mardi le 28 novembre. But: Arrive de Noël et carnaval pour les enfants, œuvres de charité et œuvres paroissiales. L'Association organise un grand concours de popularité auquel toutes les jeunes filles de Sainte-Thérèse sont priées de participer. Le concours pour la vente des billets commencera le 1er novembre; il s'agit de cette façon d'élire une reine et pour le cadre et pour le carnaval des enfants. Les noms seront reçus par le président ou par le secrétaire jusqu'au 31 octobre, à 6 heures.

— Des voleurs ont tenté lundi soir de s'introduire dans le restaurant de Pierre Danis. Comme il y a un système de sonnerie électrique, M. Maille, bijoutier, dont le logement est situé au-dessus du restaurant, a fait de la lumière sur la rue. Il a aperçu deux hommes qui se sauvaient dans la direction d'un automobile qui les attendait un peu plus loin.

L'ASCENSION

— Ont passé quelques jours au chalet de C. Delisle, au lac Mousseau: le maire Chériot et M. Clark, de Saint-Jérôme, Anatole Décarie et Lionel Bertrand, de Sainte-Thérèse. Le jour du départ un dîner intime a été servi au chalet. Y ont assisté MM. Adé-lard Lortie, fils du député Pierre Lortie, C. Delisle, Damien Boileau, Emile Fortier, et Albéric Richard.

— M. Horace Lanthier a tué un superbe orignal. — A l'hôtel Delisle: M. Beaudin, de la Montreal Light Heat, Mme et Mlle Beaudin, M. W. Vincent, de Bordeaux; de Montréal, G.-W. Beard, M. et Mme G. C. Stuart, Mlle D. Whelan. Le constable Poitras, de Montréal-Est, R. Wester, de Mont-Laurier. — M. Arthur Sarrazin a pris un contrat de un million de pieds de bois franc. M. Sarrazin va employer une trentaine d'hommes et plusieurs chevaux tout l'hiver.

Bras en écharpe à cause de névrite

Voici une femme qui dit que c'est par "gratitude" quelle écrit pour re-later comment elle a été soignée d'une névrite:

"Durant douze mois, j'ai souffert de névrite dans un bras, et jusqu'à il y a deux semaines, j'ai même dû porter ce bras en écharpe. Heureusement qu'il n'en est plus ainsi, que je dors bien maintenant et que je puis accomplir des travaux de ménage auxquels il ne me fallait pas songer auparavant. Je dois ces bienfaits aux Sels Kruschen, et tout ceci est arrivé depuis deux semaines. Je suis assez optimiste pour croire que d'ici deux autres semaines j'en aurai fini pour de bon avec la névrite. Vous pouvez donner à mon témoignage le nom que vous voudrez — pour moi, je ne fais qu'exprimer ma gratitude." — Mme N. E. L.

La névrite est causée par l'impureté du sang. Quand un sang impur circule dans le corps humain, il provoque l'inflammation des tissus et, par conséquent, des douleurs aiguës. Rien n'égale les Sels Kruschen pour remettre les choses au point; c'est parce qu'ils renforcent exactement les éléments naturels nécessaires pour assurer le fonctionnement normal des organes.

L'HON. A. DAVID

A SAINT-FAUSTIN

M. l'abbé Bazin, curé de Saint-Faustin, a béni, dimanche dernier, en présence de l'honorable M. David, de plusieurs visiteurs du comté et de plusieurs centaines de paroissiens, le pont que le Département des Travaux Publics vient de bâtir sur la Rivière Boulé. Cette cérémonie qui n'a duré que quelques minutes à cause de la mauvaise température, avait été précédée d'une assemblée à la salle municipale.

Préside par M. Médard Dufour, en l'absence du maire Sigouin gravement malade, cette réunion à laquelle assistèrent presque tous les paroissiens de Saint-Faustin, a été des plus enthousiastes. Après des discours de MM. Ombas Dufour, Eugène Dinelle, Arthur Dauphin, M. L.-E. Parent, député au fédéral de Terrebonne, déclare qu'il est heureux d'être dans Saint-Faustin, aux côtés de M. David qu'il remercie du zèle et du dévouement apporté sans cesse au beau comté de Terrebonne.

Le secrétaire provincial, longuement ovationné, déclare au début de ses remarques que depuis 1916 le comté de Terrebonne a beaucoup changé. Il n'en recherche d'autres preuves que la route Montréal-Mont-Laurier qui lui a permis de faire le trajet de Montréal à Saint-Faustin en moins de trois heures. M. Dauphin avait suggéré au cours de ses remarques que le nouveau pont portât le nom de "Pont Athanase". M. David s'y objecte; il suggère qu'on inscrive: "Pont Isaïe Constantineau, premier colon de Saint-Faustin; la paroisse de Saint-Faustin reconnaissante." Analysant la crise, il déclare qu'il est contre les secours directs qui engendrent la mollesse et la paresse, que la prospérité de jadis, celle qui a été causée par la guerre, ne reviendra plus, qu'il est temps de faire face aux difficultés et de vivre chacun en conformité avec ses revenus.

M. Alfred Chériot termine la série des discours en disant que le comté de Terrebonne a confiance dans son député, que le comté l'éprouvera de nouveau aux prochaines élections avec autant d'enthousiasme que depuis 1916.

Un succulent banquet est servi à l'hôtel Dufour, banquet que président conjointement M. l'abbé Bazin et M. David.

Parmi les visiteurs, notons la présence de MM. Emile Lauzon et Adolphe Clark de Saint-Jérôme; le maire C.-H. Robillard, Anatole Décarie, L.-H. Hébert, L. Bertrand, Donatien Paquette et Georges Charron, de la Jeunesse Libérale, tous de Sainte-Thérèse; MM. Moïse Laeasse, maire d'Ivry, et Médard Landreville, d'Ivry; Ernest Bégin, maire, Geo. Liboiron, P.-E. Lortie, de Sainte-Agathe; Jules Boivin, maire de Saint-Jovite, et quelques autres dont les noms nous échappent.

La construction de ce pont s'annonce depuis quelques mois. Des bois, et construit il y a plusieurs années, les intempéries des saisons, le flottage des billots au printemps et le charroyage de bois qui depuis deux ans se pratique sur une haute échelle entre le Lac Supérieur et Saint-Faustin, l'avaient considérablement endommagé. Il était même réputé comme dangereux. Le nouveau pont, construit sur des plans approuvés par les ingénieurs du gouvernement, est en béton, très large, ce qui assurera sa sécurité et son usage pour des années et des années.

LE TELEPHONE

QUAND IL ETAIT NOUVEAU

La première démonstration publique de la transmission de la voix humaine sur les fils métalliques eut lieu en 1876, à l'Exposition séculaire de Philadelphie. Un groupe de savants sceptiques furent témoins de la démonstration et un nombre de ceux-ci se trouvaient Lord Kelvin et Sir William Thomson, ainsi que l'empereur du Brésil, Don Pedro, et un public évidemment amusé. L'année suivant-

le, on publia un prospectus et livre d'abonnés, énumérant les "immenses avantages" d'être un abonné du nouveau système. Il se lisait en partie: "Tout abonné peut être relié au moyen d'un tableau de distribution à d'autres lignes, et immédiatement placé en communication directe avec tout autre abonné."

Le maître de la maison peut communiquer avec le service d'incendie, avec son propre bureau d'affaires, l'écurie de louage, l'épicerie, le magasin des merceries, les messageries, etc., etc.

Le marchand sera en communication avec ses clients, avec l'agence mercantile.

L'avocat peut parler à ses clients. Le client peut parler à son avocat.

C'est si simple qu'un enfant peut s'en servir.

Nous n'avons pas encore connu un abonné qui fût consentant de se départir de l'instrument après avoir goûté le confort, la sécurité et la protection qu'il procure."

LE PETIT RHUME

Nous sommes arrivés au temps de l'année où le rhume se prend facilement. A cause de la fréquence de l'affection, on ne lui accorde pas toute l'attention qui convient. Le rhume est particulièrement dangereux chez les bébés. Il résulte d'une infection, c'est-à-dire est causé par certains germes. Ces germes peuvent se développer à l'intérieur du nez, de la gorge, sur les cordes vocales ou dans les bronches. Ils se fixent à un endroit et, de là, se répandent ailleurs.

C'est cette extension qui rend le petit rhume si dangereux chez le bébé. Il y a eu effet un conduit entre la gorge et les oreilles. Souvent l'infection pénètre par ce conduit et se rend jusqu'à l'oreille. Il en résulte un écoulement d'oreille et même l'inflammation de l'os mastoïde. En relation avec le nez, il y a aussi plusieurs parties qui peuvent devenir le siège d'infections venues du nez.

Non seulement ces maladies causent de la douleur, mais elles provoquent aussi des symptômes généraux de malaise, — comme la fièvre, la perte de l'appétit, — qui démontrent bien que tout l'organisme est affecté. Ces maladies peuvent être graves dans l'enfance. Elles font perdre du poids, ce que ne peuvent pas supporter les enfants déjà maigres. Les rhumes répétés chez les enfants sont souvent suivis d'un manque de nutrition.

L'infection peut se répandre dans les voies respiratoires et causer la pneumonie. Les rhumes dégénèrent souvent en inflammation de poumons chez les jeunes enfants. On voit ainsi combien le rhume présente de dangers. Aussi convient-il d'en préserver les enfants. Pour le faire on pourra suivre les conseils suivants:

1. Quand un enfant a un écoulement du nez ou qu'il tousse, il faut l'isoler, c'est-à-dire le séparer des autres membres de la famille, pour la sécurité de tous.
2. Toute personne qui a un rhume, ce qui est un membre de la famille ou un visiteur, doit s'abstenir de s'approcher d'un bébé.
3. Personne ne doit embrasser un bébé sur la bouche.
4. Toute personne qui a un rhume doit s'abstenir de manipuler ou de préparer les aliments.
5. Toujours se couvrir la figure pour éternuer ou pour tousser.
6. N'avoir, dans la cuisine ou dans la chambre de bain, aucune tasse ou aucun verre pour usage commun.

LAC DES ECORCES

— Le 15 octobre, M. l'abbé Omer Laverge benissait le mariage de M. Maxime Guindon avec Mlle Angèle Desrochers.

— M. et Mme Mélanie Piché, M. et Mme Léopold Piché de Sainte-Agathe des Monts, étaient de passage ici la semaine dernière.

— M. et Mme Leblanc, de Détroit, Mich., étaient avec nous dimanche dernier.

— Lundi en lieu en notre église paroissiale le mariage de M. G. Lévis et de Mlle Raette. Beaucoup de bonheur aux nouveaux époux.

— MM. Ovide et Victor Paquette sont allés à Montréal, la semaine dernière.

— M. et Mme Léopold Pilon et leur famille, de Gatineau Mill, sont parmi nous.

THEATRE GEORGES

SAINTE-THERESE

Ce soir, Marlène Dietrich dans "The song of songs".

Samedi et dimanche, le célèbre comédien Georges Milton dans la fameuse farce: "Embrassez-moi!" Un gros programme comprenant plusieurs films d'actualité et courtes nouvelles.

Lundi soir: Le théâtre est mis à la disposition de la Jeunesse Libérale qui reçoit la visite de l'honorable David.

Mardi soir: Pas de représentation.

Mercredi, jeudi et vendredi: Avec une troupe d'étoiles, le splendide film de Cecil B. de Mille's: "This day of age".

Les représentations commencent à 8 heures précises. Le théâtre est équipé d'appareils à vues parlantes: "Northern Electric". L'acoustique y est excellent, les programmes bien choisis, et la direction ne néglige rien pour donner du cinéma de première qualité.

Le Japon est reconnu pour ses cerisiers en fleurs et son thé vert de qualité. La saveur des premières feuilles est conservée dans les paquets métalliques cachetés de

THÉ VERT DU JAPON "SALADA"

Il y a trois facteurs essentiels pour le bon hivernage des abeilles dont les apiculteurs feront bien de se souvenir. Ce sont les suivants: ruches à nombreuse population, composée principalement de jeunes abeilles; abondance de provisions saines pour l'hiver et protection suffisante contre le froid.

L'engrais qui paraît être le meilleur pour les pommes de terre est celui qui est relativement riche en potasse, mais sans excès d'azote; le phosphore paraît être l'élément fertilisant le plus important pour les tomates, car il augmente le nombre de fruits précoces et la récolte totale, l'azote vient deuxième et la potasse troisième.

Les poules aiment les pommes, surtout les pommes à goût sucré, et les poulets qui ont accès à un verger mangent de grandes quantités de pommes tombées et aident ainsi à détruire les vers des pommes.



En santé... Heureux... Sages...

Remarquez tous ces gens autour de vous qui trouvent le bonheur dans la vie. La santé leur permet de voir le beau côté des choses malgré les désagréments qui surviennent à tout moment. Ils sont heureux parce qu'ils sont en santé.

La constipation est souvent la cause que, des jours durant, vous vous sentez abattus, épuisés. Elle est aussi cause de maux de tête, la perte de l'appétit et de l'énergie. On peut facilement prévenir ces malaises en mangeant une savoureuse céréale.

Les essais de laboratoire démontrent que le All-Bran de Kellogg contient les matières inassimilables ainsi que les vitamines B qui aide à la régularité du système. All-Bran a aussi la qualité d'être un aliment qui enrichit le sang.

Les matières inassimilables du All-Bran ressemblent à celles des légumes à feuilles. Un procédé spécial de cuisson et de saveur rend le All-Bran de Kellogg plus agréable au goût que le son ordinaire.

Deux cuillerées à soupe chaque jour suffisent dans les cas ordinaires. Pour les cas chroniques, à chaque repas. S'il n'y a pas d'amélioration, voyez votre médecin.

Procurez-vous chez votre épicerie le paquet rouge et vert. Préparé par Kellogg, London, Ontario.

NOUVELLES DE SAINT-JEROME

Tél. Bureau 245 Rés. 173
Camille L. de Martigny
 AVOCAT — BARRISTER
 319, Rue LABELLE
 SAINT-JEROME, P. Qué.

A L'HOSPICE SAINT-JEROME

— Les révérendes sœurs Grises de la Croix, d'Ottawa, en charge de l'hospice Saint-Jérôme, ont eu la joie de recevoir, mercredi dernier, la visite de la révérende Mère Saint-Bruno, supérieure générale de la communauté à Ottawa.

La distinguée visiteuse était accompagnée des membres de son conseil, soit: Mère Saint-Bernardin de Sienne, Mère Saint-Guillaume, Mère Thomas d'Aquin, Mère Sainte-Laure. Cette journée restera mémorable dans les annales de la mission de St-Jérôme. En effet c'était, depuis la fondation récente de l'hospice, la première visite des dignitaires de la communauté.

Téléphone 310
Raymond Raymond
 Avocat et Procureur
 287, LABELLE, ST-JEROME
 Samedi et dimanche à Sainte-Agathe

La révérende mère générale ainsi que mère Saint-Guillaume se sont rendues à Mont-Laurier, où elles ont également visité les religieuses de leur ordre qui se dévouent à l'oeuvre de l'hospitalisation à cet endroit.

Il y aura un an le 28 octobre que les bonnes religieuses de l'hospice sont arrivées en notre ville afin de jeter les bases de leur nouvelle fondation.

Toute la population jérômienne se joindra à nous, en cet anniversaire, pour leur présenter nos hommages respectueux.

Espérons que dans un avenir rapproché, il nous sera permis de leur donner d'une façon tangible, une preuve éclatante de notre affectueuse et sincère sympathie.

Assurances Générales

Nous ne représentons que des compagnies de très haute réputation et nos PRIX SONT EXCESSIVEMENT BAS

Les réclamations sont toujours payées promptement et de manière que nos assurés soient entièrement satisfaits.

Nos modes de paiement pour vos primes sont très faciles

AVIS
 Dans votre propre intérêt venez vous informer de nos prix avant de placer ailleurs vos assurances: ou téléphonez-nous, il nous fera plaisir d'aller voir ou d'envoyer un de nos représentants.

22 ans d'expérience Service de tout premier ordre

J. T. CLEMENT
 Gérant de district Courtier en assurances.

178, Ave. Parent (Tél. 171) Saint-Jérôme

DE RETOUR DE VOYAGE
 — M. et Mme Jean-Charles Marchand (Françoise Magnan), de retour de leur voyage de noces aux Bermudes, ont pris possession de leur appartement, avenue Rolland.

M. Marchand a repris son travail professionnel à l'étude légale de Mmes Marchand & Marchand.

— Samedi dernier, à Sainte-Thérèse, à l'occasion de l'anniversaire de Mme Lionel Leroux, un party-surprise était organisé à sa résidence par ses enfants et quelques amis.

— Les dames patronnesses du dispensaire anti-tuberculeux et leurs amies sont priées de prendre note que la prochaine partie de cartes aura lieu le mardi 31 octobre prochain.

— A cette occasion, l'hôtesse sera Mme Charles-Edmond Marchand, avenue Laviolette.

— On nous informe que toutes les dames qui veulent participer à cette oeuvre de bienfaisance en versant la modique cotisation requise, peuvent se joindre au groupe des dames patronnesses du dispensaire.

— Mardi dernier, était le 35ème anniversaire de la fondation de la Maison Geo. Hamel, père.

— A cette occasion, une jolie fête a réuni les enfants de M. Geo. Hamel et ses employés, qui lui offrirent un superbe cadeau.

— Nous apprenons avec plaisir, de l'hôpital Notre-Dame, à Montréal, que l'état de santé de Mme Raoul Lalonde s'améliore sensiblement.

— Nous nous en réjouissons avec sa famille et, nous formulons l'espoir que Mme Lalonde sera prochainement assez vigoureuse pour revenir parmi nous.

— M. Raoul Bélisle, Jérôme Leblanc, Honorius Duval, sont de retour d'un voyage de chasse à Terre-Haute. Deux chevreuils furent le bilan des désastres provoqués par nos concitoyens. Nos félicitations.

— M. et Mme Raoul Lalonde, de retour de leur voyage de noces aux Bermudes, ont pris possession de leur appartement, avenue Rolland.

— M. et Mme Jean-Charles Marchand (Françoise Magnan), de retour de leur voyage de noces aux Bermudes, ont pris possession de leur appartement, avenue Rolland.

— M. et Mme Jean-Charles Marchand (Françoise Magnan), de retour de leur voyage de noces aux Bermudes, ont pris possession de leur appartement, avenue Rolland.

— M. et Mme Jean-Charles Marchand (Françoise Magnan), de retour de leur voyage de noces aux Bermudes, ont pris possession de leur appartement, avenue Rolland.

— M. et Mme Jean-Charles Marchand (Françoise Magnan), de retour de leur voyage de noces aux Bermudes, ont pris possession de leur appartement, avenue Rolland.

— M. et Mme Jean-Charles Marchand (Françoise Magnan), de retour de leur voyage de noces aux Bermudes, ont pris possession de leur appartement, avenue Rolland.

— M. et Mme Jean-Charles Marchand (Françoise Magnan), de retour de leur voyage de noces aux Bermudes, ont pris possession de leur appartement, avenue Rolland.

— M. et Mme Jean-Charles Marchand (Françoise Magnan), de retour de leur voyage de noces aux Bermudes, ont pris possession de leur appartement, avenue Rolland.

— M. et Mme Jean-Charles Marchand (Françoise Magnan), de retour de leur voyage de noces aux Bermudes, ont pris possession de leur appartement, avenue Rolland.

— M. et Mme Jean-Charles Marchand (Françoise Magnan), de retour de leur voyage de noces aux Bermudes, ont pris possession de leur appartement, avenue Rolland.

— M. et Mme Jean-Charles Marchand (Françoise Magnan), de retour de leur voyage de noces aux Bermudes, ont pris possession de leur appartement, avenue Rolland.

— M. et Mme Jean-Charles Marchand (Françoise Magnan), de retour de leur voyage de noces aux Bermudes, ont pris possession de leur appartement, avenue Rolland.

— M. et Mme Jean-Charles Marchand (Françoise Magnan), de retour de leur voyage de noces aux Bermudes, ont pris possession de leur appartement, avenue Rolland.

— M. et Mme Jean-Charles Marchand (Françoise Magnan), de retour de leur voyage de noces aux Bermudes, ont pris possession de leur appartement, avenue Rolland.

RODRIGUE BELANGER

ASSURANCES GENERALES
 Feu, Vie, Accidents et Maladie,
 Automobile, Plate Glass
 Représentant Yorkshire
 et Confederation Life Ass.
 Téléphone 60-J
 169, ST-GEORGES ST-JEROME

PETITES ANNONCES

Tarif: 50c. par insertion; \$1.00 pour 3 insertions.
 Strictement payable d'avance

A VENDRE. — 3 bonnes vaches à lait à vendre à bonnes conditions. S'adresser à M. Félix Laverdure, Côte à Boueane, 1-27-10

A VENDRE. — Un sideboard, très propre. S'adresser 12 St-Louis, St-Jérôme, Qué. 1-27-10

HOMMES DEMANDES. — Hommes avec machine demandés pour vendre 160 nécessités domestiques dans leur propre district. Aussi des vendeurs locaux pour les villes. Produits connus par beaucoup d'annonce et en grande demande. Gros profits pour hommes actifs. Système comptant. Aucun risque. Vous essayez et réussissez ou retournez vos produits après essai. Demandez détails et catalogue. LES PRODUITS FAMILIERS, 570 St-Clément, Montréal. 6-29-9

— Samedi dernier, à Sainte-Thérèse, à l'occasion de l'anniversaire de Mme Lionel Leroux, un party-surprise était organisé à sa résidence par ses enfants et quelques amis.

— M. et Mme Jean-Charles Marchand (Françoise Magnan), de retour de leur voyage de noces aux Bermudes, ont pris possession de leur appartement, avenue Rolland.

— M. et Mme Jean-Charles Marchand (Françoise Magnan), de retour de leur voyage de noces aux Bermudes, ont pris possession de leur appartement, avenue Rolland.

— M. et Mme Jean-Charles Marchand (Françoise Magnan), de retour de leur voyage de noces aux Bermudes, ont pris possession de leur appartement, avenue Rolland.

— M. et Mme Jean-Charles Marchand (Françoise Magnan), de retour de leur voyage de noces aux Bermudes, ont pris possession de leur appartement, avenue Rolland.

— M. et Mme Jean-Charles Marchand (Françoise Magnan), de retour de leur voyage de noces aux Bermudes, ont pris possession de leur appartement, avenue Rolland.

— M. et Mme Jean-Charles Marchand (Françoise Magnan), de retour de leur voyage de noces aux Bermudes, ont pris possession de leur appartement, avenue Rolland.

— M. et Mme Jean-Charles Marchand (Françoise Magnan), de retour de leur voyage de noces aux Bermudes, ont pris possession de leur appartement, avenue Rolland.

— M. et Mme Jean-Charles Marchand (Françoise Magnan), de retour de leur voyage de noces aux Bermudes, ont pris possession de leur appartement, avenue Rolland.

— M. et Mme Jean-Charles Marchand (Françoise Magnan), de retour de leur voyage de noces aux Bermudes, ont pris possession de leur appartement, avenue Rolland.

— M. et Mme Jean-Charles Marchand (Françoise Magnan), de retour de leur voyage de noces aux Bermudes, ont pris possession de leur appartement, avenue Rolland.

— M. et Mme Jean-Charles Marchand (Françoise Magnan), de retour de leur voyage de noces aux Bermudes, ont pris possession de leur appartement, avenue Rolland.

— M. et Mme Jean-Charles Marchand (Françoise Magnan), de retour de leur voyage de noces aux Bermudes, ont pris possession de leur appartement, avenue Rolland.

— M. et Mme Jean-Charles Marchand (Françoise Magnan), de retour de leur voyage de noces aux Bermudes, ont pris possession de leur appartement, avenue Rolland.

— M. et Mme Jean-Charles Marchand (Françoise Magnan), de retour de leur voyage de noces aux Bermudes, ont pris possession de leur appartement, avenue Rolland.

— M. et Mme Jean-Charles Marchand (Françoise Magnan), de retour de leur voyage de noces aux Bermudes, ont pris possession de leur appartement, avenue Rolland.

— M. et Mme Jean-Charles Marchand (Françoise Magnan), de retour de leur voyage de noces aux Bermudes, ont pris possession de leur appartement, avenue Rolland.

— M. et Mme Jean-Charles Marchand (Françoise Magnan), de retour de leur voyage de noces aux Bermudes, ont pris possession de leur appartement, avenue Rolland.

— M. et Mme Jean-Charles Marchand (Françoise Magnan), de retour de leur voyage de noces aux Bermudes, ont pris possession de leur appartement, avenue Rolland.

— M. et Mme Jean-Charles Marchand (Françoise Magnan), de retour de leur voyage de noces aux Bermudes, ont pris possession de leur appartement, avenue Rolland.

— M. et Mme Jean-Charles Marchand (Françoise Magnan), de retour de leur voyage de noces aux Bermudes, ont pris possession de leur appartement, avenue Rolland.

— M. et Mme Jean-Charles Marchand (Françoise Magnan), de retour de leur voyage de noces aux Bermudes, ont pris possession de leur appartement, avenue Rolland.

— M. et Mme Jean-Charles Marchand (Françoise Magnan), de retour de leur voyage de noces aux Bermudes, ont pris possession de leur appartement, avenue Rolland.

— M. et Mme Jean-Charles Marchand (Françoise Magnan), de retour de leur voyage de noces aux Bermudes, ont pris possession de leur appartement, avenue Rolland.

— M. et Mme Jean-Charles Marchand (Françoise Magnan), de retour de leur voyage de noces aux Bermudes, ont pris possession de leur appartement, avenue Rolland.

— M. et Mme Jean-Charles Marchand (Françoise Magnan), de retour de leur voyage de noces aux Bermudes, ont pris possession de leur appartement, avenue Rolland.

Cartes professionnelles

DR P.-A. LIBOIRON L.C.D.
 CHIRURGIEN-DENTISTE
 Téléphone No 307
 292 ST-GEORGES — ST-JEROME

Gaston Gibeault
 AVOCAT ET PROCUREUR
 de la société légale
 Bourassa & Gibeault
 STE-AGATHE DES MONTS

MAURICE DEMERS
 AVOCAT ET PROCUREUR
 152, Est NOTRE-DAME
 MONTREAL

CLAUDE PREVOST
 AVOCAT
 112 Rue SAINT-JACQUES OUEST
 MONTREAL

DR CHARLES MATHIEU
 Spécialiste des maladies des yeux,
 des oreilles, du nez et de la gorge.
 Médecin de l'Hôtel-Dieu de Montréal.
 Consultations:
 Mercredi de 7 à 9 heures p.m. et
 Samedi de 12 à 5 heures p.m.
 Bureau
 320, St-Georges Tél. 495 St-Jérôme

J. PAUL VERMETTE
 Syndic Licencié sous la Loi de Faillite
 Comptable public
 Administration Générale
 Chambre 1105, Bâtisse Aldred
 507 PLACE D'ARMES, MONTREAL
 Téléphones: H.A.R. 0261-0262

DR JULES PREVOST
 DE L'HOPITAL NOTRE-DAME ET
 DE L'INSTITUT BRUCHESI
 3720, ST-DENIS MONTREAL
 Téléphone: H.A.R. 8867

C. A. LORRAIN & FILS
 ASSURANCES GENERALES BUREAU existant à St-Jérôme
 depuis 33 ans
 Vendeurs autorisés des Autos DODGE Bros.
 312, rue St-Georges Tél. 58 St-Jérôme, Qué.

TELEPHONE 275 Résidence:
 11, Rue LABELLE
Dr W.-B. Desmarteau, A.V.C.
 MEDECIN-VETERINAIRE
 211 RUE SAINT-GEORGES
 SAINT-JEROME
 Service vétérinaire
 dans l'Armée Impériale

PARTI D'HUITRES
 Au Club Saint-Jérôme Ltée
 SUCCESEUR DU CLUB LIBERAL
 31 OCTOBRE 1933

REUNION DES DAMES PATRONNESSES AU FOYER NOTRE-DAME DU BON CONSEIL

— Le mardi 24 octobre dernier, une vingtaine de dames patronnesses se réunirent au Foyer Notre-Dame du Bon Conseil, pour rencontrer Mère Gerin-Lajoie, supérieure générale et fondatrice de la communauté des Soeurs du Bon Conseil.

Dans une courte causerie, la révérende mère dit quelques mots de l'Action Catholique et la manière de l'exercer au point de vue individuel, familial et social. M. l'abbé Robillard, aumônier des oeuvres sociales, officia à la bénédiction du Saint-Sacrement.

Sœur Vandandaigne, supérieure du Foyer à Saint-Jérôme, informe le public que l'oeuvre Notre-Dame du Conseil, de Québec, qui sollicite la générosité de nos concitoyens par des billets de tirage, n'a aucun lien avec l'Institut Notre-Dame du Bon Conseil, de Montréal et Saint-Jérôme.

C'est une association de laïques qui s'occupe d'oeuvres sociales également et qui a sûrement son mérite. Aussi bien ne faut-il pas la déprécier. Par contre, les religieuses du Foyer local ont-elles raison de croire que le public jérômien leur donnera préséance.

— "Encourageons les nôtres d'abord" — Encourageons les nôtres d'abord, devrait être notre mot d'ordre. — C.P.-L.

NAISSANCE

— M. Eugène Richer, maître de chapelle, et son épouse née Eugénie Villeneuve, annoncent la naissance de leur fille Marie, Ernestine, Marguerite, baptisée le 23 octobre. M. et Mme Ernest Levas furent parrain et marraine. La porteuse était Mlle Eugénie Richer, sœur du nouveau-né.

TEMPETE DE NEIGE

— Notre ville est ensevelie sous la neige depuis mardi soir, alors qu'une tempête de neige accompagnée d'un vent violent nous a tous pris par surprise.

La ville avait un aspect féérique. Les arbres étaient poudrés comme des marquis du grand siècle. On nous informe qu'il est tombé de 18 à 20 pouces de neige.

Nombre d'automobilistes ont été en panne durant la nuit du 24 octobre, sur la route des Laurentides. On ne relate aucun dégât considérable dans notre région, si ce n'est ici et là des branches d'arbres qui ont craqué sous le poids neigeux qui les alourdissait.

La première neige vient toujours comme une joie pour les enfants. Il faisait bon entendre leurs cris de surprise heureuse, au sortir de l'école à quatre heures, alors que nous songions à ceux qui sont sans travail, et peut-être sans feu.

Il faut avoir une pensée généreuse pour ceux que la misère étroit quand vient la froide saison.

DECES DE MME RAOUL CRAIG

— Nous sommes au regret d'annoncer le décès de madame Raoul Craig, née Isabelle Moreau, à l'âge de 36 ans et 6 mois.

Mme Craig est morte à l'Hôtel-Dieu, à Montréal, des suites d'une grave opération, le 20 octobre dernier. La regrettée défunte laisse pour pleurer sa perte, son époux, M. Raoul Craig, deux filles Aliette et Pauline, quatre garçons, Albert, Charles, Gaston et Jean. Son père et sa mère, M. et Mme F.-X. Moreau. Trois frères, Alexandre, Napoléon, et Jules. Ses sœurs Mmes Emile Filiatreault (Emilia), Lionel Beuregard (Murielle), ses belles-sœurs, Mmes Alexandre Moreau et Napoléon Moreau; ses beaux-frères, M. Georges Craig, ainsi que M. et Mme Guimont.

Les porteurs étaient accompagnés de quelques dames de Sainte-Anne, congrégation dont faisait partie la défunte: M. et Mme Emile Labelle, M. Etienne Lafantaisie, Mme Vve Milot, M. John Georges, Mme Arthur Millette, M. Lévis Valiquette, Mmes Georges Allarie, M. et Mme Jos. Boiteau, M. et Mme Georges Boiteau.

Le deuil était conduit par son époux, M. Raoul Craig, son père M. F.-X. Moreau, ses fils Albert, Charles, Gaston et Jean. Parmi les autres membres de la famille il y avait: MM. Alexandre, Jules et Napoléon Moreau, Lionel Beuregard, Emile Filiatreault, Lucien Rolland, Jules Moreau, et J. Leclair.

Dans l'assistance nombreuse nous avons remarqué: MM. Ovila Légaré, F. Rochon, J.-N. Teasdale, F. Rhéaume, J. Labonté, Z. Binette, J.-H. Desjardins, P.-E. Leclair, D.-A. Desnoyers, F. Cyr, D. Boivin, Alb. Filiatreault et plusieurs autres.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathie: Famille A. Bernier, famille Jos. Denis, Mme Vve Raoul Lalonde, Famille Jos. Girardeau, Dr B. Rochon, Mme Noé Leclair, Famille Ovila Légaré, M. et Mme D. A. Fournelle, Mme Lucien Leclair, Mme Nap. Leclair, Mlle Léonine Juteau, Famille Jean Dorion, Famille Aléide Léveillé, Mme Jos. Girardeau, Famille J.-N. Nantel, M. D.-A. Desnoyers.

Les familles Craig et Moreau, sensibles aux nombreux témoignages de sympathies offerts à l'occasion du décès de Mme Raoul Craig, offrent à tous leurs remerciements.

PARTIE DE CARTES

— Les dames patronnesses du dispensaire anti-tuberculeux et leurs amies sont priées de prendre note que la prochaine partie de cartes aura lieu le mardi 31 octobre prochain.

A cette occasion, l'hôtesse sera Mme Charles-Edmond Marchand, avenue Laviolette.

On nous informe que toutes les dames qui veulent participer à cette oeuvre de bienfaisance en versant la modique cotisation requise, peuvent se joindre au groupe des dames patronnesses du dispensaire.

— Mardi dernier, était le 35ème anniversaire de la fondation de la Maison Geo. Hamel, père.

A cette occasion, une jolie fête a réuni les enfants de M. Geo. Hamel et ses employés, qui lui offrirent un superbe cadeau.

RETOUR A LA SANTE

— Nous apprenons avec plaisir, de l'hôpital Notre-Dame, à Montréal, que l'état de santé de Mme Raoul Lalonde s'améliore sensiblement.

Nous nous en réjouissons avec sa famille et, nous formulons l'espoir que Mme Lalonde sera prochainement assez vigoureuse pour revenir parmi nous.

ONOMASTIQUE

(Le petit garçon vient de revêtir cette importance soudaine que prend dans une famille, le jeune personnage qui vient d'avoir un petit frère. Et, pendant que les vieilles dames et les bonnes amies s'affairent et s'exclament, le vieil ami de la famille questionne Jojo qui se promène au salon, solitaire et digne.

Le vieil ami de la famille. — Alors, Jojo, tu as un petit frère, hein, mon gaillard! Comment s'appelle-t-il?

Jojo, austère. — Sais pas. Y'a pas moyen de comprendre un mot de ce qu'il dit...

ECONOMIE PRATIQUE

Vous ferez une économie pratique en achetant votre huile de foie de morue à la Pharmacie Landry

La Pharmacie Landry est actuellement le seul endroit de la province, et probablement du Canada, où vous obtiendrez une huile venant directement de Norvège, toujours fraîche et, par conséquent, possédant toutes ses vitamines naturelles sans payer des prix fantaisistes.

Vous ne pouvez obtenir ailleurs une telle qualité à aussi bas prix: 6 onces, 0.25; 16 onces, 0.50; 40 onces, \$1.00; le demi-gallon, \$1.50; le gallon, \$2.75.

Notre huile de foie de morue vient directement de Norvège.

En ouvrant le baril, nous embouteillons tout son contenu en bouteilles de 6 onces, 16 onces, 40 onces et en demi-gallon et apposons sur l'étiquette la date de l'embouteillage.

Conservé au frais, ce produit se prendra facilement pendant une période de trois mois. Malgré cette certitude, nous ouvrons un nouveau baril à chaque mois et ce qui nous reste est vendu à perte comme huile de foie de morue pour les animaux, pendant cinq mois, au prix de \$1.35 le gallon.

Et toute huile plus vieille que six mois est vendue à sacrifice pour les volailles au prix de \$1.00 le gallon.

Tél. 490 Voisin du Marché Tél. 461
Pharmacie Oscar Landry
 La mieux assortie du district
 WILFRID PRUD'HOMME, Pharmacien, Gérant
 341, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme

Dr T.-D. GEOFFROY
 Médecin-Vétérinaire Dentiste
 Gradué de l'École Vétérinaire de Montréal avec la plus grande distinction. — Membre de l'Association des Médecins Vétérinaires de la Province de Québec.
 Pratique générale de Médecine et Chirurgie
 92, rue Principale Tél. 309 Sainte-Agathe

PROFITEZ DE CETTE VENTE D'OCTOBRE

POUR VOS PROVISIONS D'AUTOMNE

Marché Central

En face du Marché 346, rue Saint-Georges ST-JEROME

TEL. 343

MAGASIN VICTORIA

FRUITS et LEGUMES
 Surveillez nos bas prix pour fruit et légumes frais de toutes sortes.

Farine ST-LAURENT au 100 livres 2.24	VIANDES OS A SOUPE Chacun 5c	GRATIS	GRATIS
TOMATES, grosses boîtes 3 pour 24c	SAUGISSE fraîche 3 livres 25c	Avec tout achat de 50c vous aurez droit à un billet pour le tirage des 10 boeaus avec poissons rouges. SOYEZ L'UN DES 10 GAGNANTS Le tirage aura lieu SAMEDI, 4 novembre, à 9 heures du soir.	
BLE D'INDE 3 pour 23c	STEAK haché 3 livres 25c	Sucre Blanc	
FEVES JAUNES 3 pour 23c	BOUDIN 2 livres 25c	SUCRE BLANC au 100 livres Redpath 6.72	
SARDINE "Brunswick" ou "Banquet" à 5c	GRAISSE pure 3 livres 25c	EPINGLES A LINGE 3 douzaines 11c	
EPICES de toutes sortes, à votre choix, boîte 2 onces 3 pour 25c	BEURRE de crèmerie 21½c	SWANS DOWN BISCUIT MIX gros paquet 31c	
MOUTARDE Grosse Blackwell gros pot 9c	OEUF La douzaine 25c	BISCUITS AU THE frais arrivés 3 livres 25c	
SAUCE Paterson's 9c	SAVON DE TOILETTE 10 pour 25c	SOUPE AUX POIS Habitant, grosse boîte 3 pour 25c	
VITONE, boîte 1 livre 49c	OIGNONS ROUGE 10 lbs Pour 15c	SAVON Barsalou 10 barres 33c	
OXO Cordial, 16 onces 95c	BOEUF	GRAPE NUT FLAKES La boîte 10c	
FROMAGE "Velveeta" boîte ½ livre 15c	POITRINE 4¾c	FLEUR AVOINE "Quaker" gros paquet 21c	
FROMAGE "Kraft" la livre 24c	HAUT DE COTE 7¾c	OXYDOL, gros paquet 19c	
BALAIS, 5 cordes manche rouge 29c	STEAK RONDE, à partir de 10c	Grosses MUPS 19c	
LAC DES BOIS 2.24	ROAST BEEF rôlé, seulement la viande 15c	SHREDDED WHEAT grosse boîte 10c	
KNOTNOTET 2.24	LARD frais ou salé, entrelardé 10¾c	BRAN FLAKES "Kellogg's" grosse boîte 11c	
CAPE Maxwell très spécial 39c	ROTI de jeune porc 10¾c	SIROP BLE D'INDE Crown 5 livres 34c	
CAPE "Cadet" 29c	RÔTI VEAU dans la fesse 15c	OLD DUTCH Cleanser 3 boîtes pour 25c	
Un vrai spécial Frais moulu devant vous 39c	Gelée de VEAU en verres 15c	BABBITTS CLEANSER BIG FIVE RAYNO 5c	
CAPE "Victoria" la livre 39c	AGNE		